

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Donnons
au sang
Le pouvoir
de soigner

SOMMAIRE

p. 2 L'EFS EN 2023

p. 4 Entretien avec Frédéric Pacoud,
président de l'EFS

p. 8 Tribune du Dr Grégory Emery,
directeur général de la Santé

01

**p. 9 MOBILISÉS POUR
le service public du sang**

p. 10 Pour des réserves de sang équilibrées

p. 12 Pour la collecte de plasma

p. 15 Pour une expérience positive du don

p. 21 Pour la sécurité des patients
et des donneurs

02

**p. 23 INVESTIS DANS
la médecine de demain**

p. 24 Dans la recherche

p. 27 Dans la filière de bioproduction

03

p. 29 ENGAGÉS AVEC la société

p. 30 Avec les bénévoles

p. 33 Avec nos partenaires

p. 36 Avec l'Europe

p. 37 Avec le monde

p. 39 Avec nos équipes

04

p. 41 GOUVERNANCE ET RÉSULTATS

p. 42 Instances de gouvernance

p. 46 Organisation territoriale

p. 47 Bilan social

p. 48 Résultats financiers

p. 52 Résultats extra-financiers

NOUS SOMMES PRÈS DE 10 000 PROFESSIONNELS AUX SAVOIR-FAIRE PLURIELS ANIMÉS PAR UNE MÊME CONVICTION : NOTRE MISSION EST VITALE.

Chaque jour, pour donner au sang le pouvoir de soigner, nous nous mobilisons et nous nous engageons.

Chaque jour, en organisant des collectes partout en France, nous assurons les réserves nationales en produits sanguins.

Chaque jour, nous préparons les cellules et tissus humains nécessaires aux greffes.

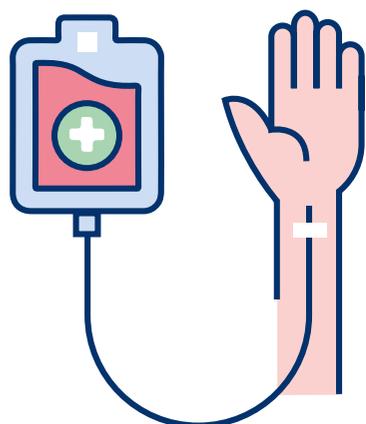
Chaque jour, nous réalisons des diagnostics pour les patients et leurs équipes médicales.

Chaque jour, nous faisons avancer la science grâce notre engagement dans la recherche.

Et chaque jour, nous participons, avec autant de ferveur que d'éthique professionnelle, au fonctionnement et au rayonnement du système de santé français.

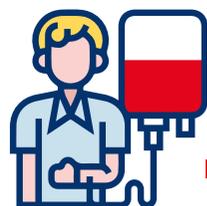
**Donnons
au sang
le pouvoir
de soigner**

L'EFS EN 2023



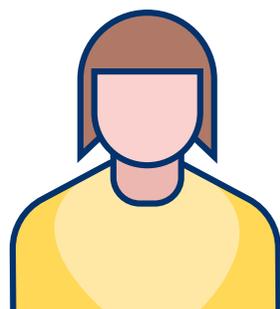
2 678 054 DONS

ont été effectués par
1571605 donateurs



- 4,5 %

de cessions de concentrés
de globules rouges aux
établissements de santé
par rapport à 2022



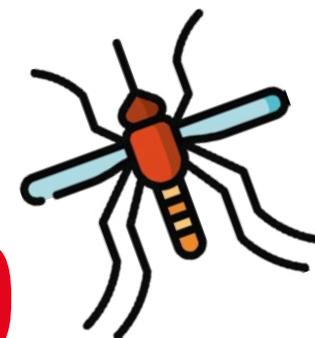
+ 67,9 %

de nouveaux
donneurs de plasma

827 631 LITRES

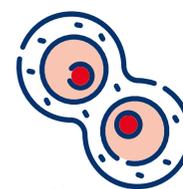


de plasma (+5,6 % par
rapport à 2022) ont été
cédés au LFB (Laboratoire
français du fractionnement
et des biotechnologies)



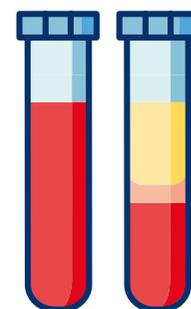
185 180

tests réalisés pour dépister le virus
West Nile, **contre 52 000 en 2022**



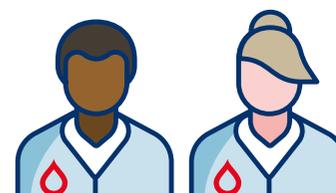
28

projets actifs
de médicaments
de thérapie
innovante



54,5 MILLIONS D'EXAMENS

de biologie ont été réalisés en 2023
dans nos laboratoires de biologie
médicale et plateaux de qualification



758

nouveaux
collaborateurs ont
été accueillis en CDI

Entretien

avec Frédéric Pacoud

PRÉSIDENT DE L'EFS

« Renforçons notre capacité à penser et à écrire l'avenir de l'EFS »

Vous avez été nommé à la tête de l'EFS le 6 décembre 2023. Quelles sont, selon vous, les grandes forces de l'établissement ?

Frédéric Pacoud : Je souhaiterais rappeler avant tout que l'EFS est le plus gros établissement public national du secteur de la santé et qu'il remplit des missions essentielles dans notre système de soins. Ce rôle vital nous confère des responsabilités majeures, sur l'ensemble du territoire national.

Notre mission première est de garantir l'autosuffisance en produits sanguins labiles afin que tous les patients puissent être soignés. Nous avons toujours réussi à l'assurer sans jamais réduire nos exigences de sécurité, y compris dans des périodes difficiles, grâce à l'engagement et à l'expertise de nos équipes. Nous sommes aussi les garants du cadre éthique du don de sang, retenu par la France depuis l'après-guerre. Avec un modèle solide qui a fait ses preuves, au point d'inspirer aujourd'hui le futur Règlement européen.

Cette double mission, l'EFS l'a remplie en se transformant en permanence. Pour organiser ses collectes, recruter et fidéliser les donneurs. Pour construire l'établissement unique. Pour améliorer sans cesse le service rendu aux patients. Pour rester à la pointe de l'innovation technologique et médicale. L'EFS est en prise directe avec la société et doit par conséquent évoluer avec elle, c'est une exigence. Les changements que nous allons conduire dans les prochaines années s'inscrivent dans la continuité de cette culture historique de la transformation.

En 2023, l'autosuffisance a été assurée sans appel d'urgence aux dons. Mais des collectes ont tout de même dû être annulées et des tensions sur les réserves sont réapparues en fin d'année. Quel regard portez-vous sur cette situation à la fois apaisée et fragile ?

F.P. : Si l'autosuffisance a bien été assurée en 2023 comme tous les ans, c'est dans un contexte de baisse des cessions de produits sanguins labiles aux



établissements de santé. On ne peut pas se satisfaire de cette situation, qui s'accompagnerait d'une baisse durable de notre productivité en collecte. Un tel schéma n'est pas soutenable économiquement et risque de démotiver les équipes.

Comme l'a souligné la mission de l'IGAS et de l'IGF¹, nous manquons de visibilité sur l'évolution des besoins du système de santé. Nous devons donc acquérir sur le long terme une meilleure vision des besoins des établissements de santé, ce qui nécessite un travail sur la donnée avec la DGOS², les ARS³ et les hôpitaux.

Enfin, pour pouvoir apporter à chaque patient le produit sanguin le mieux adapté à sa situation, notre objectif d'autosuffisance est de plus en plus qualitatif. Or cet objectif est plus difficile à tenir quand nos réserves baissent. C'est pour cette raison que nous avons dû lancer au printemps 2023 un appel aux donneurs de groupe O. Mais ce ciblage, possible grâce à nos outils de marketing, complique aussi nos collectes. À nous de poser un diagnostic approfondi de notre collecte pour inventer celle de demain, qui réponde à la double exigence de sécurité transfusionnelle et de compatibilité des groupes sanguins, avec la prise en compte des sangs rares.

Cet « apaisement » sur la collecte de sang total a notamment bénéficié au plasma qui a renoué avec la croissance...

F.P. : Nous avons en effet stabilisé nos objectifs de collecte de plasma, ce qui est une bonne chose pour les équipes, qui ont vu leurs efforts récompensés. En 2023, nous avons réussi à mobiliser près de 68 % de nouveaux donneurs de plasma par rapport à 2022. Cet objectif a été atteint grâce aux moyens déployés pour faire connaître le don de plasma auprès du grand public et notamment à deux campagnes de communication, dont une de grande envergure à l'automne.

Par ailleurs une maison du don 100 % plasma a ouvert ses portes à Hazebrouck, dans le Nord. Enfin, grâce au décret qui autorise désormais la téléassistance médicale en collecte pour les prélèvements par aphérese, cette dernière va pouvoir se déployer progressivement pour les dons de plasma. Ce projet de modernisation, accompagné par les régions, nous permettra de contribuer au renforcement de la souveraineté nationale face à la hausse des besoins en médicaments dérivés du plasma. Mais s'il entend s'inscrire dans cette montée en puissance, l'EFS ne

pourra aller plus loin sans que les objectifs et les moyens de la filière française du plasma aient été fixés avec l'État. Le plasma est un axe de développement sur lequel nous devons pouvoir investir pour répondre aux besoins des patients, notamment en travaillant à la structuration de la filière avec le LFB⁴.

En 2023, les instances européennes se sont mises d'accord sur le futur Règlement pour les substances d'origine humaine, SoHO. En quoi est-ce une avancée pour les donneurs et les patients, et peut-on parler d'une reconnaissance de notre modèle éthique ?

F.P. : Ce texte, qui réaffirme notamment le principe du don volontaire et gratuit, ainsi que les exigences de sécurité sanitaire pour les donneurs et les patients, témoigne de la reconnaissance du modèle éthique. Le projet initial de la Commission retenait déjà ces principes. Ils ont été confortés par le Parlement européen. Au-delà de la promotion de notre modèle éthique au niveau européen, ce règlement offre une belle perspective pour l'harmonisation des normes à l'échelle européenne et la protection renforcée des donneurs et des patients. C'est donc une victoire pour la santé et la sécurité de tous les Européens.

« Le plasma est un axe de développement sur lequel nous devons pouvoir investir pour répondre aux besoins des patients. »

En tant qu'acteur majeur de la médecine de demain, l'EFS s'est investi dans la recherche et la bio-production. En quoi cet engagement est-il crucial pour notre souveraineté sanitaire ?

F.P. : L'activité de recherche s'est développée historiquement à l'EFS grâce à notre connaissance des cellules sanguines, directement liée à nos missions au sein du système de santé. Avec pour objectif initial d'améliorer la prise en charge thérapeutique des patients transfusés et la sécurité sanitaire. Elle s'inscrit



Frédéric Pacoud,
en visite à la Maison
du don de Lille
le 20 décembre 2023

« Pour améliorer le service aux patients, rester à la pointe de l'innovation, organiser nos collectes et recruter des donneurs dans une société qui a profondément évolué, nous devons continuer à nous transformer. »

dans tout un écosystème, avec les universités et les organismes de recherche, l'INSERM et le CNRS. Cela nous a permis de nous engager dans la médecine cellulaire et de mettre au point des médicaments de thérapie innovante, pour la médecine régénérative et l'immunothérapie.

Or aujourd'hui, 95 % de ces « MTI » sont fabriqués à l'étranger à des coûts très élevés. Pour l'EFS, l'enjeu de souveraineté sanitaire est donc double. À la fois permettre de fabriquer des biomédicaments à un prix soutenable pour notre modèle de santé – en tant que pilier de ce système, il est tout naturel que l'EFS veuille contribuer à produire ces médicaments de demain. Mais il s'agit aussi de développer la

capacité d'innovation française, voire européenne. À la lumière de la crise sanitaire et des pénuries qu'elle a engendrées, cette capacité d'innovation apparaît comme un enjeu stratégique.

Fin 2023, l'État a décidé d'allouer à l'EFS une dotation pérenne de 100 millions d'euros. Inscrite dans la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS), elle verra son montant redéfini chaque année. Pourquoi est-ce une bonne nouvelle pour l'EFS ? En quoi cela change-t-il en profondeur son modèle économique ?

F.P. : Cette dotation pérenne est une bonne nouvelle pour trois raisons. Elle réaffirme le soutien clair de

l'État à l'EFS. Elle nous permet, dès cette année, de revenir à l'équilibre. Et elle redonne à l'EFS une capacité à penser son avenir. Avec désormais 10 % des ressources venant d'une dotation de l'Assurance Maladie, notre modèle économique devient mixte. Il acte clairement la baisse des cessions de produits sanguins labiles qui ont jusqu'ici financé la totalité des activités de l'EFS. Ce changement majeur n'est pas une fin en soi mais un nouveau départ, pour transformer et moderniser l'EFS en profondeur. D'autant que le pilotage de l'État va se renforcer. D'autres arbitrages sont attendus courant 2024, notamment sur le plasma, avec un objectif de collecte qui sera fixé par l'État et qui devra s'accompagner d'un effort d'investissement. Effort indispensable pour pouvoir ouvrir de nouvelles maisons du don et recruter de nouveaux donneurs.

Depuis votre nomination, vous insistez sur les défis que doit relever l'établissement dans les années à venir. Quels sont-ils et quelles seront vos priorités en 2024 ?

F.P. : Le maître mot, commun à tous nos défis, est la transformation. À commencer par celle de la collecte, qui doit s'adapter aux évolutions sociétales et s'inscrire dans une société plus urbanisée. Pour ce faire, nous allons nous pencher sur son schéma et son dimensionnement, mais aussi sur les modalités de recrutement et de fidélisation des donneurs.

Notre deuxième défi est de relancer un dialogue social nourri, pour conduire nos changements d'organisation et améliorer notre attractivité. Car la pénurie de ressources dans le secteur de la santé va nous accompagner pendant encore de longues années. Nous devons à la fois réinterroger notre convention collective, revoir les classifications, définir des parcours attractifs et investir dans notre politique de formation. Afin de nous engager dans une vraie gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

S'ajoutent à ces défis celui de la sécurisation et de la modernisation de nos outils numériques, à partir de la mise en place d'une direction des systèmes d'information unique ; celui de notre politique d'investissements, avec notamment un schéma directeur immobilier sur plusieurs années. C'est aussi, dès cet été, celui d'une organisation adaptée à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Avec une sécurité transfusionnelle et

une autosuffisance à la hauteur d'un événement de cette envergure.

Pour relever tous ces défis de transformation, il est indispensable d'inscrire l'établissement dans une trajectoire pluriannuelle, dont le COP⁵ est la traduction contractuelle avec l'État. Le dernier a été remis en cause par la crise sanitaire puis par notre crise financière. Nous devons aujourd'hui renforcer la capacité de l'EFS à penser et à écrire son avenir.

« Nos fondamentaux sont solides et nos valeurs éthiques, citoyennes et humaines guident notre action. Nous pouvons être fiers de notre expertise et de notre engagement. »

Pour conclure, qu'aimeriez-vous dire aux collaborateurs et aux partenaires de l'EFS ?

F.P. : J'aimerais que tous aient confiance dans l'avenir. Nos fondamentaux sont solides et nos valeurs éthiques, citoyennes et humaines guident notre action. Nous assurons une mission de service public, indispensable au système de santé, et nous contribuons à la démocratie sanitaire au cœur des territoires. Nous pouvons être fiers de notre expertise et de notre engagement.

Mais je voudrais aussi que les collaborateurs de l'EFS, ainsi que tous nos partenaires, aient conscience des attentes de la société à notre égard et donc de la nécessité, pour y répondre, de poursuivre notre modernisation sur tous les fronts, dans l'unité.

1 - Mission réalisée au printemps 2023 par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale des finances (IGF) sur le modèle économique de l'EFS et de la filière sang et plasma
2 - DGOS : Direction générale de l'offre de soins
3 - ARS : Agences régionales de santé
4 - LFB : Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies
5 - COP : Contrat d'objectifs et de performance

Tribune

Dr Grégory Emery

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SANTÉ

L'année 2023 a été l'année de tous les défis pour l'Établissement français du sang. Confronté à des évolutions touchant à ses activités, l'EFS a dû faire face à des difficultés conjoncturelles et structurelles impactant son organisation et ses prévisions budgétaires. Ces évolutions sociétales et médicales ne sont pas uniques, et marquent de leur empreinte tous les systèmes de santé et de transfusion en Europe.

Nous avons donc été collectivement mis au défi de réinventer un modèle économique durable et résilient pour l'Établissement, sans dénaturer les grands principes qui fondent les spécificités du modèle français de la transfusion.

Ainsi, c'est avec beaucoup de fierté que nous avons vu aboutir cette année la réforme la plus importante depuis la création de l'Établissement français du sang, inscrite dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024. Cette réforme, tout en conservant le principe du financement majori-

taire par le chiffre d'affaires issu des cessions de produits sanguins labiles, pérennise une dotation de l'Assurance Maladie et pose le principe d'une nouvelle définition des tarifs de cessions, en lien direct avec leur coût. Son objectif premier est de redonner du souffle à l'établissement, pour réenclencher une dynamique vertueuse d'investissement et de sécurisation.

« L'année 2023 a été celle de tous les défis pour l'Établissement français du sang. »

Cette année 2023 nous a rappelés au défi de penser la collecte de plasma et de produits sanguins en général dans un monde de la vitesse, où l'acte de donner intègre parfois difficilement nos agendas très chargés. Ainsi, l'établissement doit sans cesse s'adapter aux donateurs et donneuses et a, cette année encore, su protéger l'autosuffisance en matière de transfusion et de souveraineté en matière de plasma pour fractionnement. Dans un contexte de demande grandissante de médicaments dérivés du plasma, nous devons tous agir, nous mobiliser pour donner et faire grandir encore la générosité.

L'Établissement français du sang fait face de façon innovante aux grands défis de la médecine de demain, en développant ses activités de biothérapie. 2023 aura également été marquée par la préparation d'une année à venir très riche, avec la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. L'EFS fait face de façon exemplaire aux grandes évolutions de nos écosystèmes, en première ligne de la gestion des arboviroses et autres maladies émergentes.

Faire face à tous ces défis ne serait pas possible sans l'engagement exemplaire et continu des personnels de l'établissement, à qui je souhaite adresser un message de profonde reconnaissance.

La Direction générale de la santé et le gouvernement soutiennent l'établissement et sont mobilisés face à tous ces défis.



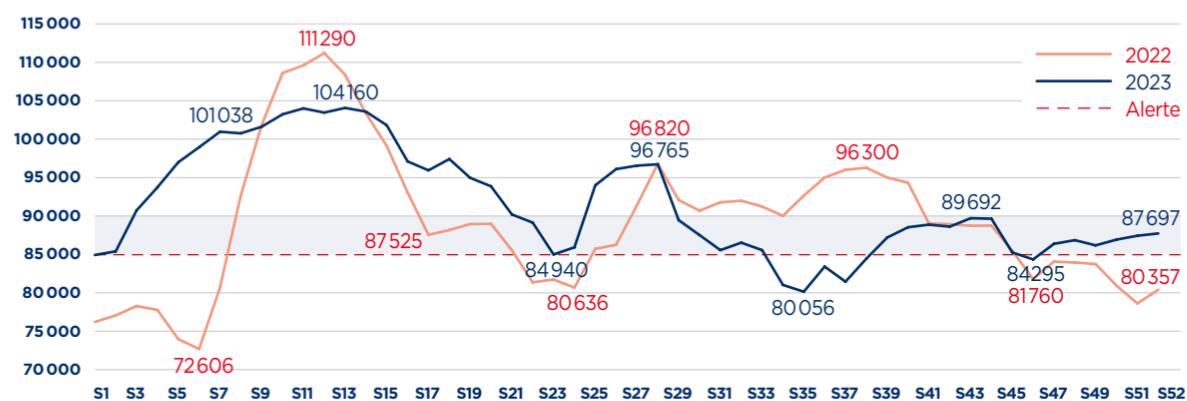
MOBILISÉS POUR LE SERVICE PUBLIC DU SANG

Mobilisés...

POUR SOIGNER LES PATIENTS GRÂCE À DES RÉSERVES DE SANG ÉQUILIBRÉES

EN 2023, DANS UN CONTEXTE DE BAISSÉ DES CESSIONS AUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET GRÂCE À LA MOBILISATION DES ÉQUIPES, DES DONNEURS ET DES BÉNÉVOLES, LES RÉSERVES DE SANG SE SONT MAINTENUES À UN NIVEAU SUFFISANT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS SANS RECOURIR À DES APPELS D'URGENCE. L'AUTOSUFFISANCE EN CONCENTRÉS DE GLOBULES ROUGES (CGR) S'EST ACCOMPAGNÉE DE L'OBTENTION D'UN BON ÉQUILIBRE ENTRE LES GROUPES SANGUINS.

COMPARAISON DES COURBES DE STOCK DE CONCENTRÉS DE GLOBULES ROUGES : 2023 VS 2022



Les donneurs ont bien répondu aux campagnes de sensibilisation et nous avons connu moins de problèmes de ressources humaines cette année. La téléassistance médicale en collecte (TMC), désormais déployée partout en France, nous a permis de maintenir la majorité de nos collectes. Par ailleurs, les cessions aux établissements de santé ont baissé», précise Hervé Meinrad, directeur de la collecte et de la production de l'EFS, pour expliquer ce constat.

UNE SITUATION APAISÉE

Ce contexte s'est installé dès les premiers jours de l'année, avec une dynamique de croissance liée aux bonnes retombées de la campagne d'appel aux dons de Noël 2022. « Nos réserves se sont ainsi maintenues aux alentours de 100 000 poches jusqu'en mars. » Et si le niveau des réserves a ensuite peu à peu baissé, en raison des congés de Pâques et des ponts de mai pour descendre à 85 000 poches, « nos réserves sont remontées dès le mois de juin grâce à la Journée mondiale des donneurs de sang qui a très bien fonctionné. Ce qui nous a permis d'aborder l'été avec près de 100 000 poches en réserve. » Puis, malgré le creux assez classique à la sortie de l'été, l'automne a été un peu meilleur qu'en 2022. Les réserves se sont maintenues entre 85 000 et 90 000 poches en novembre. Nous avons en revanche terminé l'année avec une tension sur le niveau des réserves, dans une période de fêtes qui est toujours délicate.

UN SEUIL D'ALERTE PLUS BAS EN RAISON DE LA BAISSÉ DES CESSIONS

Par ailleurs, en 2023, le seuil à partir duquel l'autosuffisance pouvait être menacée a été ramené de 90 000 à 85 000 CGR. « Auparavant, nous cédions aux établissements de santé en moyenne 45 000 poches de CGR par semaine. Pour couvrir deux semaines de sécurité, il nous en fallait donc 90 000. Aujourd'hui, nous en cédon moins, donc ce seuil est mécaniquement abaissé autour de 85 000 poches de sang. Mais cette situation globale peut masquer des tensions dans certaines régions ou sur certains groupes sanguins. »

UN PILOTAGE PLUS CIBLÉ DES RÉSERVES

Un très bon équilibre entre les groupes sanguins a pu être maintenu grâce à des sollicitations plus ciblées des donneurs de sang. Dès la fin avril, face à des carences en produits O-, l'établissement a lancé un appel ciblé à ces donneurs. Peu nombreux (6 % de population), ils sont très précieux car leurs globules rouges, compatibles avec tous les groupes sanguins, peuvent être utilisés dans l'urgence pour tous les malades. « Cela nous a conduits à travailler autrement, et à cibler davantage certains donneurs pour éviter tout surstock sur certains groupes et une insuffisance sur d'autres », conclut Hervé Meinrad.



La téléassistance médicale en collecte (TMC) opérationnelle sur tout le territoire

Il est désormais acquis que la présence physique systématique d'un médecin n'est pas nécessaire en collecte, pourvu qu'il soit joignable pour donner un avis médical ou accompagner une prise en charge de malaise sans signe de gravité. L'EFS a donc engagé, depuis trois ans, le déploiement de la solution TMC pour les collectes de sang total dans toute la France. Ce déploiement s'est achevé avec succès en 2023. Plus d'un tiers des collectes mobiles se sont tenues avec la TMC et environ un donneur sur trois a été accueilli sur les 11380 collectes TMC de cette année. Avec toujours le même niveau de sécurité que dans une collecte classique, soit un peu plus de 2 % d'événements indésirables. Cette activité a mobilisé 270 infirmiers de supervision et 60 médecins dit TMC (à distance), formés et habilités. Fort de ce succès, l'EFS va donc étendre le dispositif aux prélèvements par aphérèse dès le printemps 2024. Le décret de qualification des personnels, requis pour cette extension, a en effet été promulgué en 2023. Un atout de taille pour développer la collecte de plasma (voir page 12).



2 678 054 DONS RÉALISÉS EN 2023



DE NOUVELLES MAISONS DU DON POUR MIEUX ACCUEILLIR LES DONNEURS

Augmenter les capacités de prélèvement et faire venir plus de donneurs en étant plus accessible et plus attractif, tel est le double objectif des nouvelles maisons du don que l'EFS ouvre chaque année pour garantir l'autosuffisance.

C'est le cas de celle de Valenciennes, inaugurée en mars 2023, en centre-ville. Elle pourra prélever environ 15 000 dons par an, soit 10 % de plus que dans les anciens locaux.

C'est aussi le cas de celle de Charleville-Mézières, inaugurée en octobre, après avoir été rénovée, et celle de Hazebrouck, consacrée au don de plasma (voir page 13).



Mobilisés...

POUR LA COLLECTE DE PLASMA, AFIN DE CONJUGUER ÉTHIQUE, SANTÉ PUBLIQUE ET SOUVERAINETÉ SANITAIRE

PARCE QUE LES BESOINS EN MÉDICAMENTS DÉRIVÉS DU PLASMA NE CESSENT DE CROÎTRE, LA FRANCE DOIT AUJOURD'HUI RÉPONDRE À CET ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE SOUVERAINETÉ NATIONALE. GRÂCE AUX EFFORTS DÉPLOYÉS EN 2023, L'EFS A RÉUSSI À MOBILISER PRÈS DE 50 000 NOUVEAUX DONNEURS DE PLASMA, SOIT UNE HAUSSE DE 67,9 % PAR RAPPORT À 2022.



économique comme sur le plan sanitaire et contrevient au modèle éthique français. Car aux États-Unis, les "donneurs de plasma" sont rémunérés et peuvent être prélevés jusqu'à 104 fois par an, contre 24 en France. Ce qui peut menacer leur santé. »

L'EFS SE MOBILISE

Pour enrayer cette situation, le LFB¹ se prépare à produire davantage de médicaments à partir de plasma, grâce à son usine d'Arras dont l'ouverture partielle est prévue fin 2024. Ainsi, pour répondre au besoin, l'EFS a agi dès cette année pour recruter et fidéliser de nouveaux donneurs, avec de nouvelles campagnes de communication, mais aussi avec des actions de sensibilisation auprès des équipes de l'EFS, pour leur permettre de mieux apprécier l'importance du plasma et les aider à motiver les donneurs. « Quant à notre offre de collecte, nous estimons qu'il faudra ouvrir, déménager ou agrandir une vingtaine de sites dédiés au plasma ou mixtes, d'ici à cinq ans, si l'État nous fixe l'objectif d'atteindre la livraison d'1,4 million de litres contre 815 000 aujourd'hui. » Et là aussi, l'adaptation au besoin est en marche. Un site pilote 100 % plasma et deux nouvelles maisons du don mixtes ont ouvert en 2023, auxquelles s'ajouteront trois autres l'an prochain. Enfin, l'EFS s'apprête à étendre, en 2024, la TMC aux collectes de plasma en aphérèse (voir ci-contre).

UNE REPRISE DE LA CROISSANCE DÈS 2023

Ces actions d'adaptation ont commencé à porter leurs fruits dès 2023, avec une croissance continue des prélèvements. « Nous avons démarré l'année avec 5 000 à 5 500 dons de plasma par semaine, contre 3 000 en 2022, pour la finir entre 6 500 et 7 000, tout en dépassant régulièrement ce plafond », précise Hervé Meinrad, directeur de la collecte et de la production de l'EFS. Le nombre de donneurs a quant à lui augmenté de 31 % et celui des primodonneurs de 64 %.

1 - LFB : Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies

UN DÉCRET OUVRE LA VOIE À LA TMC EN APHÉRÈSE

Jusqu'ici limitée aux prélèvements de sang total, la téléassistance médicale en collecte (TMC) sera désormais possible pour les dons en aphérèse, et donc pour les dons de plasma. Il fallait pour cela que le Code de la santé publique l'autorise, et c'est chose faite depuis le décret du 3 novembre 2023 relatif à la qualification de certains personnels de l'EFS. Soumis aux partenaires sociaux de l'EFS fin novembre, le déploiement de la TMC en aphérèse va se faire progressivement, entre 2024 et 2025. Un atout de taille pour assurer la collecte de plasma en toute sécurité, même sans médecin présent en maison du don.



DEUX CAMPAGNES À FORT IMPACT POUR AUGMENTER LES DONS DE PLASMA

Sensibiliser les Français à l'importance du plasma et les inciter à donner, tel est le double objectif des campagnes spécifiques que l'EFS a déployées en 2023. La première en juillet sur internet et les réseaux sociaux, la seconde en octobre sur toutes les grandes chaînes de télévision. Alternant des témoignages de patients et de donneurs, ces campagnes ont atteint leur but. Avec des prises de rendez-vous en hausse de 20 % jusqu'à mi-août et pendant les vacances de la Toussaint, des pics à plus de 7 000 dons de plasma par semaine et 10 % de visites en plus sur le site internet.

**+ 67,9 %
NOUVEAUX DONNEURS
DE PLASMA EN 2023**



**827 631 LITRES
DE PLASMA DESTINÉS
AU FRACTIONNEMENT**



« J'ai été touchée par une leucémie à 10 ans, et depuis, je vis avec un déficit immunitaire chronique. Toutes les trois semaines, je vais à l'hôpital pour recevoir des perfusions de médicaments issus du plasma, c'est ce qui me permet de vivre normalement et de suivre mes études. Le plasma, tout le monde peut en avoir besoin un jour, à n'importe quel âge. »

Circé
PATIENTE

À Hazebrouck, un site de collecte pilote 100 % plasma

Pour accroître la collecte de plasma, l'EFS a décidé d'actionner plusieurs leviers. Ainsi, pour tester l'efficacité de sites dédiés, l'établissement a ouvert en juin 2023 une maison du don pilote, dans un bassin à fort potentiel, au cœur des Flandres, à Hazebrouck. L'indice de générosité y est le plus élevé de la région et la population à la fois nombreuse et jeune. De quoi alimenter en continu les huit fauteuils de prélèvement pour atteindre, d'ici à 2025, plus de 7 000 dons de plasma par an.

Malades atteints de déficit immunitaire, hémophiles, patients souffrant de maladies inflammatoires, de neuropathies ou du tétanos... Tous sont susceptibles d'être traités par des médicaments obtenus à partir du plasma, pour survivre ou bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Et ils sont de plus en plus nombreux.

UN TRIPLE DÉFI

« Avec les progrès de la médecine et le vieillissement de la population, la demande mondiale en médicaments fabriqués à partir du plasma s'accroît d'environ 7 % par an », alerte Cathy Bliem, directrice générale de la chaîne transfusionnelle, thérapies et développement de l'EFS en 2023. Or deux patients sur trois soignés en France le sont avec des médicaments importés des États-Unis. « Cette dépendance nous fragilise sur le plan

ILS FONT L'EFS

RENCONTRE



Julian Leroux

INFIRMIER DE PRÉLÈVEMENT À IVRY
(EFS ÎLE-DE-FRANCE)

Quel est votre parcours et comment êtes-vous arrivé à l'EFS ?

J'ai fait mes études d'infirmier à Saint-Maurice dans le Val-de-Marne. Une amie de l'école, diplômée avant moi, a intégré l'EFS et m'en a tout de suite parlé. Elle me racontait son quotidien, me disait que les déplacements en collecte et le contact avec les donneurs me plairaient. Alors je l'ai écoutée et j'ai frappé à la porte de l'EFS où j'ai commencé en tant qu'infirmier de prélèvement en 2019. Je suis donc arrivé ici par le bouche-à-oreille.

À quoi ressemble votre métier au quotidien ?

Il n'y a pas vraiment de journée type car je change d'équipe et de lieu de collecte tous les jours. Il faut s'adapter en permanence et j'aime l'idée que cela fasse partie de mon quotidien. Lorsque je suis affecté au prélèvement, je passe ma journée avec les donneurs. Cela demande de la concentration, de l'écoute et de la pédagogie car beaucoup de donneurs se posent des questions et il faut pouvoir leur répondre. Certains ont en effet des craintes, notamment ceux qui n'ont jamais donné leur sang. Il faut prendre soin d'eux et créer un moment convivial pour qu'ils aient envie de revenir ! Alors on parle de tout et de rien, mais certains thèmes reviennent souvent : la générosité, le bénévolat... La plupart du temps ce sont des moments joyeux !

De quoi êtes-vous particulièrement fier en 2023 ?

Depuis janvier 2023, je suis habilité à faire passer des entretiens prédon infirmiers (EPDI)*. C'est une autre facette du métier. J'ai suivi une formation, d'abord théorique puis pratique sur le terrain auprès de médecins. Aujourd'hui, je reçois donc les donneurs en entretien avant leur prélèvement. Et dès que j'ai le moindre doute, je demande conseil au médecin responsable sur la collecte ou au médecin TMC*, conformément à nos procédures. C'est une évolution professionnelle qui me permet d'enrichir mes connaissances et de comprendre toutes les étapes du don, de l'entretien au prélèvement.

* Lorsque des infirmiers habilités font passer des entretiens préalables au don et qu'il n'y a pas de médecin sur la collecte, des médecins sont joignables à tout moment par téléphone. C'est le principe de la téléassistance médicale en collecte (TMC) déployée partout en France.

Mobilisés...

POUR FAIRE DU DON UNE EXPÉRIENCE POSITIVE

POUR QUE CHAQUE DONNEUR VIVE UNE EXPÉRIENCE POSITIVE, L'EFS A LANCÉ IL Y A CINQ ANS LE PROGRAMME INNOVADON. DU SITE INTERNET À L'APPLICATION MOBILE, EN PASSANT PAR LA RELATION AVEC LES ÉQUIPES OU ENCORE L'AMÉNAGEMENT DES MAISONS DU DON, L'EXPÉRIENCE DONNEURS CONTINUE DE SE TRANSFORMER POUR S'ADAPTER AUX NOUVELLES ATTENTES. RETOUR SUR LES AVANCÉES DE 2023 ET LES ACTIONS PRÉVUES L'AN PROCHAIN.

Parce que l'expérience des donneurs commence bien avant leur don, parce qu'elle est maximale au moment du don et qu'elle se poursuit après, nous avons focalisé nos actions sur ces trois temps de leur parcours », explique Jean-Pierre Lebaudy, directeur marketing de l'EFS.



Nouvelle maison du don de Lyon Part-Dieu

POUR SIMPLIFIER LA VENUE DES DONNEURS

Le site internet dédié aux donneurs de sang a été amélioré : « depuis mars 2023, les donneurs peuvent s'informer et prendre rendez-vous sur un seul et même site ». S'y est ajoutée, en juin, une meilleure mise en valeur du don de plasma. Et dès l'année prochaine, la création d'un compte y sera beaucoup plus simple et ouverte à tous, y compris à ceux qui n'ont encore jamais donné leur sang. L'application mobile sera également modernisée afin de faciliter l'accès aux comptes personnels : « plus ludique et interactive, elle nous permettra aussi d'adresser une reconnaissance personnalisée aux donneurs en fonction de leur nombre de dons ». Enfin, l'EFS vient de lancer des travaux pour digitaliser le questionnaire préalable au don, document que doivent remplir tous les candidats lorsqu'ils se présentent en collecte.

BIEN ACCUEILLIR ET PRENDRE EN CHARGE LES DONNEURS

Officialisé en 2023, le nouveau design des maisons de don sera déployé dans les trois nouveaux sites de l'EFS

en 2024 : à Lyon, Paris et Fort-de-France en Martinique. « Nous pourrions ainsi accueillir les donneurs "comme à la maison" avec des espaces ouverts, chaleureux et confortables. Le parcours y sera plus fluide et valorisant. » Une fois sur place, pour que chaque donneur soit bien accueilli, les équipes de collecte continuent à se former aux principes de la relation attentionnée (voir page 16). Dans la même logique, de nouvelles tenues pour les collaborateurs, arborant un message de remerciement, remplaceront peu à peu les anciennes. « Enfin, pour les collations de la pause A+, nous encourageons les initiatives locales écoresponsables. »

POUR RESTER EN LIEN AVEC LES DONNEURS AVANT ET APRÈS LEUR DON

« Il est primordial de s'intéresser aux donneurs et de les connaître davantage. C'est ainsi que l'on peut mieux les cibler, puis les contacter. Pour cela, il nous fallait un nouvel outil de ciblage, dit CRM. » C'est le cas depuis septembre 2023 pour toutes les régions de l'EFS. Quant aux opérateurs qui prennent contact avec les donneurs, ils se regroupent peu à peu dans des centres de contact régionaux 100 % EFS et vont continuer à se structurer en 2024. Ils se familiarisent aussi, depuis fin 2023, avec la relation attentionnée et utiliseront dès 2024 un outil de téléphonie dédié. « Les donneurs disposeront quant à eux d'un nouveau numéro vert pour entrer plus facilement en contact avec nos équipes où qu'elles soient », conclut Jean-Pierre Lebaudy.





Des « mots qui comptent » pour remercier les donneurs lors de la JMDS

L'EFS a lancé en 2023 une action inédite pour la Journée mondiale des donneurs de sang (JMDS) le 14 juin. Plus de 26 000 donneurs ont en effet reçu ce jour-là, en mains propres, un message de remerciement. Écrits par des patients, des collaborateurs de l'EFS, des bénévoles ou des soignants, 750 messages ont été recueillis en amont du jour J, puis imprimés. Les donneurs qui le souhaitent ont pu y répondre ou les relayer sur les réseaux sociaux.



Une relation attentionnée avec les donneurs



TROIS QUESTIONS À CAMILLE JOURNET, DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION DE L'EFS NVAQ¹ ET AU DOCTEUR JACQUES COURCHELLE, RESPONSABLE DES PRÉLÈVEMENTS DE L'EFS AURA², TOUTS DEUX RESPONSABLES DU PROGRAMME D'ACCUEIL DES DONNEURS.

Qu'est-ce que la relation attentionnée et quel est son but ?

Dr Jacques Courchelle : Elle a pour but de créer une empreinte relationnelle, c'est-à-dire de laisser en mémoire des ressentis chez les donneurs. Nous voulons qu'ils se sentent sereins, utiles, bienvenus et détendus. Et pour cela, nos équipes doivent faire preuve de pédagogie, de reconnaissance, de prévenance et de convivialité.

Camille Journet : Et elles le font déjà très bien puisque 89 % des donneurs se disent satisfaits³ de leur parcours. Mais il fallait que nos équipes prennent conscience de l'impact de ce relationnel et de la nécessité d'être constant. C'est pour cela que nous déployons des ateliers depuis trois ans.

Pourquoi est-elle importante ?

C. J. : Nous espérons que les donneurs, forts de cette expérience mémorable, reviennent et en parlent autour d'eux pour convaincre leur entourage. C'est crucial quand on sait que chaque année 170 000 donneurs sortent de nos fichiers.

Dr J. C. : D'autant que chez les nouveaux donneurs, plus jeunes, le côté expérientiel est beaucoup plus important.

Où en est son déploiement ?

Dr J. C. : Près d'un collaborateur de collecte sur trois a déjà suivi un atelier et 44 % de nos bassins de collecte ont été sensibilisés.

C. J. : Par ailleurs, depuis l'automne 2023, nous avons déployé des ateliers dédiés au don de plasma, avec un rappel des enjeux et de vraies mises en situation. S'y ajoutent, depuis fin 2023, des ateliers consacrés à la relation à distance pour nos équipes des centres de contact.

1 - Nouvelle-Aquitaine

2 - Auvergne Rhône-Alpes

3 - Source : Observatoire des donneurs 2022

ILS FONT L'EFS

RENCONTRE



Thom Narayaninsamy
CHAUFFEUR D'UNITÉ MOBILE DE PRÉLÈVEMENT À POINTE-À-PITRE
(EFS GUADELOUPE-GUYANE)

Quel est votre parcours et qu'est-ce qui vous a amené à rejoindre l'EFS ?

J'ai toujours été passionné par les bus et les poids lourds, donc c'est assez naturellement que j'ai commencé ma carrière en tant que chauffeur. J'ai travaillé pour plusieurs entreprises privées en Guadeloupe, notamment dans le secteur du tourisme. En 2019, quand j'ai vu que je pouvais allier cette passion à une mission de service public, je n'ai pas hésité. Depuis quatre ans, je suis donc chauffeur d'unité mobile de prélèvement à l'EFS Guadeloupe-Guyane.

En quoi consiste votre métier au quotidien ?

Ma principale mission est de conduire le véhicule de prélèvement sur les différents lieux de collectes mobiles en Guadeloupe. Une fois sur place, mon rôle est de sécuriser mon unité de prélèvement et de préparer le site avant l'arrivée de l'équipe médicale. L'autre partie de ma mission consiste à accompagner les donneurs après leur don. Je m'occupe de leur collation, en m'assurant qu'ils aillent bien, qu'ils respectent leur pause de vingt minutes et qu'ils repartent sereinement. C'est un moment d'échange que j'apprécie beaucoup ! Enfin, lorsque je ne suis pas en collecte mobile, je suis en poste à la maison du don de Pointe-à-Pitre où j'assure également la collation et où je prête main forte sur des aspects logistiques. Dans toutes ces tâches, mon objectif est de placer les donneurs et mon équipe dans les meilleures conditions.

Quelle fierté éprouvez-vous à travailler à l'EFS ?

La fierté de me dire que je contribue, à mon échelle, au bon fonctionnement de la santé publique. Quand je pars en collecte je n'ai qu'un objectif : mobiliser le plus de donneurs possibles pour assurer les réserves de sang. Pour cela, l'EFS s'appuie beaucoup sur les bénévoles qui nous accompagnent en amont et pendant les collectes. Je les croise tous les jours et notre collaboration est efficace. C'est un vrai travail d'équipe !

ILS FONT L'EFS

RENCONTRE



Dr Marlène Guillet

DIRECTRICE DU LABORATOIRE DE QUALIFICATION BIOLOGIQUE DES DONNÉS À ANGERS
(EFS CENTRE-PAYS DE LA LOIRE)

Quel est votre parcours et comment êtes-vous arrivée à l'EFS ?

À la fin de mon internat en biologie médicale, j'ai travaillé trois ans dans un laboratoire de virologie à Paris. À cette époque, j'avais envie de voyager et de me challenger, donc je suis partie travailler deux ans au Cameroun avec l'Institut Pasteur, pour la surveillance épidémiologique de la grippe et de la rage. À mon retour, j'ai exercé quelques années à l'hôpital d'Angers, avant de pousser les portes de l'EFS en 2016. J'ai été recrutée en tant que biologiste et mes missions se sont peu à peu étoffées jusqu'à prendre la tête du laboratoire en 2021.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

La qualification biologique des dons consiste à analyser tous les dons de sang pour s'assurer qu'ils ne contiennent pas de maladie transmissible. On dépiste par exemple le VIH ou les hépatites, on détermine aussi les groupes sanguins pour assurer la compatibilité immuno-hématologique avec les futurs patients. Chaque jour, mon équipe teste entre 12 000 et 15 000 tubes de sang et ma principale mission est de m'assurer que les process soient respectés pour garantir la sécurité transfusionnelle. Je suis le « chef d'orchestre » d'une équipe d'environ cinquante collaborateurs.

Quel a été votre plus gros défi en 2023 ?

Le déploiement du dépistage de l'hépatite E à partir de mars 2023. Pour mettre en œuvre cette mesure nationale, nous avons dû lancer une analyse supplémentaire sur tous les dons. Nous avons réussi à le faire à effectif constant grâce à l'implication des équipes et à la performance de nos machines. Nous avons également fait face à la hausse du nombre de cas de West Nile, un virus transmis par les moustiques. Pour chaque cas autochtone identifié dans un département, nous avons dû rechercher tous les dons prélevés dans cette zone, jusqu'à huit jours en amont, pour les tester à nouveau. Nous savons que ces virus émergents risquent de se développer donc nous devons nous adapter et nous tenir prêts. Pour cela, je sais que je peux vraiment compter sur mon équipe !

Mobilisés...

POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS ET DES DONNEURS

ENTRETIEN AVEC LE DR PASCAL MOREL, PERSONNE RESPONSABLE DE L'EFS.

En 2023, l'autosuffisance a été assurée sans aucun appel d'urgence. Vous tirez néanmoins la sonnette d'alarme. Pourquoi ?

Pascal Morel : Parce que des problèmes d'effectifs ont continué à impacter nos collectes en 2023. Nous avons rencontré des difficultés pour remplacer les départs, maintenir les compétences à tous les postes et disposer des équipes nécessaires pour assurer nos missions. Sur les 2 300 collectes annulées cette année, 1 700 l'ont été à cause d'une équipe incomplète. Cette situation reste une menace pour l'autosuffisance et, sans amélioration rapide, elle pourrait menacer notre capacité à maintenir la qualité de notre activité. Heureusement, la mobilisation et l'entraide des équipes en poste ont permis à tous les malades de recevoir leurs produits sanguins (PSL). Si 2023 a été plus sereine que 2022, c'est en grande partie grâce à la baisse de 4,5 % des cessions de concentrés de globules (CGR) aux établissements de santé. Avec les moyens actuels, l'EFS n'est plus en mesure de prélever autant qu'avant la crise sanitaire. Cette situation doit être prise en compte pour éviter un décrochage si les cessions venaient à remonter.

Est-ce pour cela que l'EFS a lancé un appel ciblé au groupe O ?

P. M. : En partie, oui. Pour pouvoir répondre aux besoins de tous les malades, l'équilibre entre les groupes sanguins est crucial. Or, dès que nos réserves baissent, les plus touchées sont celles des groupes les moins courants, dont le groupe O-, présent chez seulement 6 % de la population. Cette gestion - tendue - des réserves nous a amenés à surveiller la bonne adaptation des transfusions aux malades. En effet, il est arrivé que certains malades ne reçoivent pas exactement le même produit que celui qu'ils auraient reçu si les réserves avaient été normales. Même si le service a toujours été bien rendu, les tensions ont pu avoir des conséquences que nous souhaitons limiter à l'avenir. Ces cas font tous l'objet d'un signalement et sont suivis, comme en 2022.

2023 a encore vu les arboviroses progresser. Pouvez-vous nous en dire plus ?

P. M. : Beaucoup de régions ont été impactées cette année par le virus West Nile et, surtout, par un virus de la même famille : le virus Usutu, signalé à l'intérieur



des terres jusqu'en Côte-d'Or. Plus de vingt cas ont été dépistés à l'occasion de dons de sang. Ils ont imposé des analyses rétrospectives sur des centaines de dons et le dépistage systématique de tous les dons effectués dans les départements touchés. Par ailleurs, près de mille cas de dengue, importés majoritairement des Antilles, ont été recensés. Ce qui a aggravé le risque de cas autochtones et entraîné des actions de « démoustication » jusqu'en région parisienne. Toutes ces mesures de précaution ont été efficaces mais au prix d'une mobilisation très importante des équipes. Un retour d'expérience est en cours pour simplifier les procédures en 2024.

Quelles autres mesures l'EFS a-t-il mis en place cette année ?

P. M. : Outre la prévention accrue des malaises chez les donneurs et le dépistage systématique de l'hépatite E, la structuration d'une filière des sangs rares s'est poursuivie. Nous restons très mobilisés sur cette question, notamment à travers une semaine de sensibilisation aux sangs rares tous les ans.

DÉLIVRANCE À DISTANCE : DE LA PREUVE DE CONCEPT À LA QUALIFICATION

Au printemps 2023, trois sites de l'EFS ont évalué avec succès plusieurs enceintes thermiques innovantes, permettant de délivrer des produits sanguins 24h/24h, avec des équipes travaillant à distance. Jugée satisfaisante, la preuve de concept se prolongera en 2024 par une qualification opérationnelle des équipements sélectionnés *via* un marché public. Après des ajustements réglementaires, informatiques, ainsi qu'un audit de sécurité des données de santé, le déploiement devrait démarrer fin 2025. Ces enceintes intelligentes permettront de réduire le recours aux astreintes et donc d'améliorer la qualité de vie au travail du personnel, sans prendre le moindre risque transfusionnel.

LA FRANCE MENACÉE PAR UNE NOUVELLE ARBOVIROSE ?

Transmis par une piqûre de tique, le virus de la fièvre hémorragique de Crimée Congo (FHCC) fait son entrée dans la liste des virus surveillés. Si aucun cas humain n'a encore été recensé en France, la présence de tiques et d'animaux infectés a été signalée en 2023 dans les Pyrénées et en Corse. L'EFS reste en alerte pour pouvoir adopter les mesures nécessaires si des cas humains étaient signalés.



L'hépatite E dépistée de façon systématique chez tous les donneurs



Généralement bénigne, mais potentiellement dangereuse pour les personnes immuno-déprimées ou atteintes de maladie du foie, l'hépatite E fait l'objet d'un dépistage chez tous les donneurs depuis mars 2023. Sur les six premiers mois, plus d'1,2 million de dons ont été testés et près d'un don sur mille a été trouvé positif, ce qui correspond aux estimations préalables.

Les donneurs positifs ainsi que leur entourage sont systématiquement ajournés du don de sang pendant quatre mois. Un retour d'expérience est en cours pour identifier d'éventuels facteurs de risque spécifiques et ajuster le suivi des donneurs.



**185 180 TESTS POUR DÉPISTER
LE VIRUS WEST NILE EN 2023,
contre 52 000 en 2022.**



UN PLATEAU DE QUALIFICATION BIOLOGIQUE DU DON FLAMBANT NEUF À METZ-TESSY (HAUTE-SAVOIE)

Après plusieurs mois de travaux de rénovation et d'agrandissement, le nouveau plateau de qualification biologique du don (QBD) de Metz-Tessy a été inauguré le 30 août 2023. Grâce à ses locaux plus spacieux et ses équipements modernisés, les 60 salariés y assurent la QBD de toutes les poches prélevées dans le quart nord-est de la France. Ce qui représente près de 3 000 dons à tester tous les jours, soit 18 millions d'analyses par an.

INVESTIS DANS LA MÉDECINE DE DEMAIN

Investis...

DANS LA RECHERCHE, ESPOIR POUR DES MILLIONS DE PATIENTS

EN TANT QUE SERVICE PUBLIC DU SANG, QUI PRÉLÈVE CHAQUE JOUR DES DIZAINES DE MILLIERS DE PRODUITS SANGUINS ET CONSERVE DANS SES BANQUES DES MILLIERS DE CELLULES ET DE TISSUS, L'EFS A STRUCTURÉ AU FIL DU TEMPS TOUT UN ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE EN THÉRAPIE CELLULAIRE ET TISSULAIRE. CES RECHERCHES SONT AU SERVICE DE LA MÉDECINE DE DEMAIN POUR AMÉLIORER LA TRANSFUSION OU PROPOSER DE NOUVEAUX TRAITEMENTS AUX PATIENTS GREFFÉS, ATTEINTS DE CANCERS, DE MALADIES CHRONIQUES OU GÉNÉTIQUES. S'Y AJOUTENT DES RECHERCHES SUR LA PROTECTION DES DONNEURS, L'INNOCUITÉ ET LES RESSORTS DU DON.

À l'EFS, l'activité de recherche mobilise 180 personnes qui travaillent sur tout le territoire, au sein d'unités mixtes de recherche (UMR), en partenariat avec les plus grands instituts tels que l'INSERM, le CNRS et les universités. « Certaines de nos équipes de recherche sont aussi intégrées à des laboratoires d'excellence (LABEX) ou des instituts Carnot », précise Grégory Marché, directeur adjoint de la recherche et de la valorisation.

AU SERVICE DES PATIENTS TRANSFUSÉS OU GREFFÉS

Elles y travaillent sur la sécurité transfusionnelle et sur tous les constituants du sang, au service des patients transfusés ou greffés. « En 2023, l'une d'elles a remporté le prix Capucine de la SFGM-TC¹ pour un projet visant à identifier des marqueurs génétiques exprimés par les cellules NK² pour améliorer le devenir des greffes intra-familiales notamment. Une autre a contribué à démontrer l'efficacité d'une thérapie génique de la drépanocytose qui permet d'augmenter l'hémoglobine fœtale (non malade) des patients et de baisser leur hémoglobine malade qui favorise l'apparition de globules rouges déformés. »

À LA RECHERCHE DES MOTIVATIONS DU DON

Leurs recherches portent aussi sur les donneurs, avec des travaux en sciences humaines et sociales sur les motivations et les freins au don pour mieux les recruter, les fidéliser mais aussi les protéger. « En 2023, on peut citer nos recherches sur la psychosociologie du don de plasma ou encore l'étude PrédonPsy sur le rôle et la prévention du stress dans les malaises pendant et après le don » (voir page 18).

POUR DES DIAGNOSTICS INNOVANTS ET DES RÉSERVES PLUS LARGES

Pour garantir la sécurité des produits sanguins, l'EFS mène différents projets de recherche permettant de surveiller et mieux connaître les risques infectieux (notamment les arboviroses) et de développer des diagnostics innovants.

Par ailleurs, pour améliorer les produits sanguins et accroître les réserves de sang, l'EFS travaille entre autres sur la mise au point de globules rouges ou de plaquettes de « culture », à partir de cellules souches hématopoïétiques (CSH).

POUR FAIRE RECULER LA MALADIE

Enfin, pour faire reculer la maladie, l'EFS a considérablement investi dans la thérapie cellulaire, décisive dans la médecine de demain. Plusieurs équipes de recherche développent ainsi de nouvelles approches thérapeutiques basées sur l'ingénierie cellulaire des cellules de l'immunité. « L'une a obtenu en 2023 un financement RHU³ pour développer une biothérapie contre la maladie de Charcot. Plusieurs de nos travaux sur les CAR-T cells ont débouché sur la création de start-up qui mèneront des essais cliniques pour soigner des leucémies. D'autres biothérapies par ingénierie des lymphocytes B et des cellules NK² sont à l'étude. »

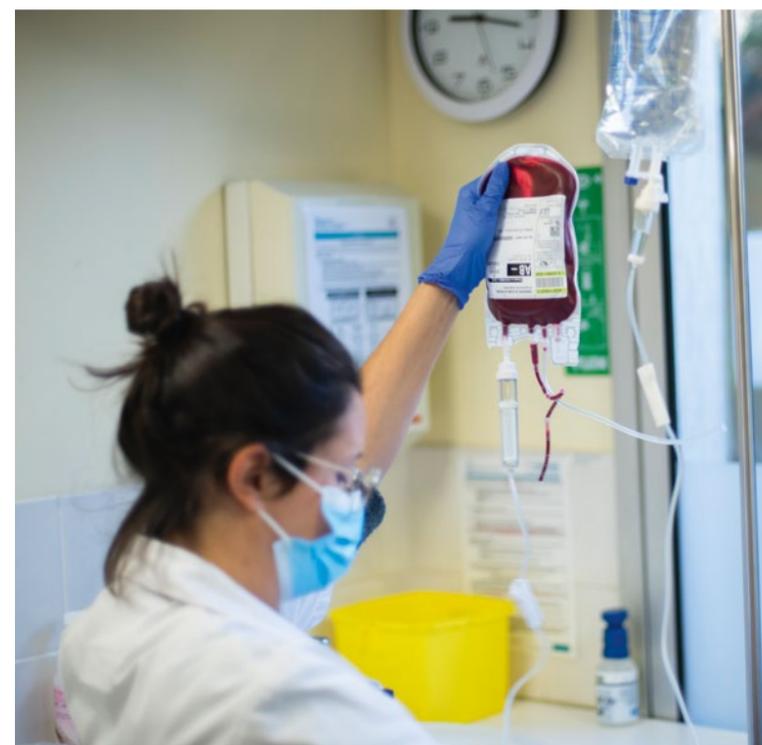


Unité mixte de recherche de Besançon

- 1 - SFGM-TC : Société française de greffe de moelle osseuse et de thérapie cellulaire
- 2 - Cellules NK : cellules « natural killer », type de globules blancs capables de tuer des cellules tumorales ou des cellules infectées
- 3 - RHU : recherche hospitalo-universitaire en santé



214
PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES
par des chercheurs de l'EFS



DRÉPANOCYTOSE : UN PRIX POUR LES TRAVAUX DE L'EFS SUR LES RISQUES POST-TRANSFUSIONNELS D'ORIGINE GÉNÉTIQUE

Comment éviter que des patients drépanocytaires ne développent une réaction et des anticorps aux globules transfusés, voire à leurs propres globules rouges ? Cette complication, qu'on appelle l'hémolyse post-transfusionnelle retardée (HPTR), peut en effet être fatale. C'est pour cerner les mutations génétiques en cause dans ce mécanisme qu'une équipe de recherche y a consacré des travaux, récompensés en 2023 par l'American Society of Hematology (ASH).

STORHM : une étude pour transfuser du sang total dans le civil

La transfusion de sang total apporte dans le même temps les CGR¹, les plaquettes et le plasma. S'il est courant de transfuser du sang total pour sauver des blessés graves en temps de guerre, ce n'est pas encore le cas dans les hôpitaux civils. Cette transfusion, plus rapide, pourrait permettre d'améliorer le pronostic vital des malades victimes d'hémorragie massive. C'est ce que cherche à confirmer l'étude STORHM, pilotée par le centre de transfusion des armées, à laquelle contribue l'EFS depuis 2019 sur le volet civil. Sur les 200 patients prévus, 67 ont été inclus en 2023. Résultats attendus fin 2025.



UNE AVANCÉE POUR GREFFER D'AVANTAGE DE PATIENTS EN CELLULES SOUCHES

Une équipe est parvenue à produire des cellules souches hématopoïétiques (CSH) humaines fonctionnelles et transplantables à partir de cellules adultes spécialisées (iPSC²). Ces dernières ont en effet été reprogrammées en cellules souches, capables de se multiplier à l'infini et de se transformer en tout type de cellule. Il serait donc possible de prélever, par exemple, des cellules de peau chez un patient, de les reprogrammer en iPSC puis de les différencier en CSH. Ces résultats, parus dans *Cell Stem Cell*, pourraient permettre à l'avenir de greffer davantage de patients.



AVEC « MINUSCULE », L'EXPO CANCER DE L'EFS VOIT GRAND

Faire découvrir en tout petit ce que l'EFS fait en grand dans la recherche contre le cancer, tel est le concept de l'exposition « Minuscule », inaugurée en octobre 2023. Le visiteur peut y admirer des scènes miniatures, dans lesquelles l'artiste Pierre Javelle s'est amusé à inverser les rapports d'échelle pour raconter le travail des chercheurs. Cette expo à la fois artistique, ludique et pédagogique sillonnera la France pendant deux ans.

- 1 - CGR : concentrés de globules rouges
- 2 - iPSC : cellules souches pluripotentes induites

ILS FONT L'EFS

RENCONTRE

Pr Francine
Garnache-OttouPROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, PRATICIEN HOSPITALIER (PU-PH) D'HÉMATOLOGIE BIOLOGIQUE,
DIRECTRICE ADJOINTE DE L'UMR RIGHT À BESANÇON (EFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ)**Quel est votre parcours ?**

Pharmacienne biologiste, j'ai rejoint l'établissement juste après mon internat en 1996, dans le laboratoire EFS d'hématologie de Besançon. J'y ai commencé ma carrière en tant que biologiste tout en continuant mes recherches et en réalisant une thèse d'université. C'est une chance que l'EFS m'a offerte : pouvoir me former tout en étant en poste. Cela m'a permis d'évoluer, aujourd'hui je suis PU-PH, directrice scientifique de l'EFS Bourgogne Franche-Comté et directrice adjointe de notre laboratoire de recherche, l'UMR Right.

Comme décrire votre métier au quotidien ?

Mon quotidien se partage entre la gestion du laboratoire, mes cours à l'université et mes recherches. Avec mon équipe, je travaille depuis vingt ans sur une forme de leucémie aiguë, rare et très agressive, que nous avons contribué à diagnostiquer dans les années 2000 et pour laquelle nous sommes en train de mettre au point un traitement novateur. Nous avons réussi à développer un CAR-T cell, c'est-à-dire une cellule génétiquement modifiée, capable de reconnaître et d'éliminer les cellules cancéreuses. Il s'agit d'un traitement innovant, plus efficace qu'une chimiothérapie classique pour cette leucémie. Nous travaillons actuellement pour réaliser un essai clinique avec ce médicament.

Quel a été votre principal accomplissement en 2023 ?

Mon équipe et moi avons franchi une étape supplémentaire cette année en créant la start-up Carla Biotherapeutics, qui doit nous permettre de lever suffisamment de fonds pour lancer les essais cliniques, j'espère d'ici 2025. Nous avons la chance à Besançon d'avoir l'une des plateformes de médicaments de thérapie innovante de l'EFS qui nous permettra de produire ces CAR-T cells sur place. L'idée d'apporter un traitement meilleur aux patients est ce qui me porte depuis que je travaille sur cette leucémie. Aujourd'hui, nous touchons enfin du doigt cet objectif.

Investis...

DANS LA FILIÈRE DE BIOPRODUCTION
DONT L'EFS EST
LE CHEF DE FILE EN FRANCE

PREMIÈRE STRUCTURE ACADÉMIQUE DE BIOPRODUCTION EN FRANCE, L'EFS JOUE UN RÔLE MAJEUR DANS LA MÉDECINE DE DEMAIN. L'ÉTABLISSEMENT MET SON EXPERTISE EN THÉRAPIE CELLULAIRE AU SERVICE DE LABORATOIRES ET DE SOCIÉTÉS DE BIOTECHNOLOGIES POUR SOIGNER DES PATIENTS ATTEINTS DE PATHOLOGIES SOUVENT INCURABLES. SES PLATEFORMES DE PRODUCTION DE MÉDICAMENTS DE THÉRAPIE INNOVANTE (MTI) SONT EN EFFET À MÊME DE CULTIVER DES CELLULES ET DE LES MODIFIER, AVANT QU'ELLES NE SOIENT GREFFÉES AUX PATIENTS.

**DES PROCÉDÉS COMPLEXES**

« Nés du savoir-faire acquis dans nos unités de thérapie cellulaire et nos banques de tissus, les MTI font appel à des procédés beaucoup plus complexes. » Le point de départ est toujours une cellule humaine, que l'on prélève sur un donneur sain ou sur le patient lui-même. « Selon le résultat souhaité, ces cellules sont ensuite cultivées et/ou modifiées génétiquement, puis greffées directement au patient ou congelées au sein de banques de cellules, pour les traitements allogéniques¹. On les décongèle alors au fur et à mesure des besoins. »

UN ESPOIR POUR DES MILLIONS DE PATIENTS

Les MTI représentent une révolution thérapeutique pour de nombreuses pathologies incurables ou ne disposant pas de traitement satisfaisant. À commencer par la médecine régénérative pour réparer des rétines, régénérer des vaisseaux à la suite d'un accident vasculaire cérébral ou du cartilage lésé par de l'arthrose. « Mais aussi réparer des tissus lésés à la suite d'un infarctus. Un projet pour lequel nous avons obtenu des résultats prometteurs en 2023 » (voir p. 28).

Le deuxième grand domaine d'application des MTI est le cancer. Notamment les leucémies, soignées grâce aux CAR-T cells. « Le principal frein est que ce traitement reste très onéreux. C'est pourquoi nous nous sommes investis dans la production de CAR-T cells académiques. Le CHU de Barcelone nous a retenus comme centre producteur pour la France et nous sommes sur le point de démarrer la production de lots de transfert. Par ailleurs pour stimuler la production de CAR-T cells en France, l'EFS devrait participer au réseau académique lancé par l'INCa² », conclut Christophe Soler.

L'activité de MTI à l'EFS mobilise environ cent personnes (pharmaciens, ingénieurs en bioproduction et techniciens), réparties au sein de la plateforme d'innovation en biotechnologies (PIBT) et des quatre plateformes de production de MTI à Besançon, Créteil, Grenoble et Nantes. « Notre mission est double, déclare Christophe Soler, responsable des activités thérapie cellulaire et MTI à l'EFS. D'une part, nous aidons les chercheurs académiques et les biotechs à développer de nouveaux procédés conformes aux bonnes pratiques de fabrication - une mission qu'assure notamment notre PIBT. D'autre part, nos plateformes de MTI produisent des lots cliniques pour ceux qui n'ont pas les infrastructures ou le savoir-faire. » Ce faisant, l'EFS contribue à l'essor de nouveaux MTI pour des millions de patients atteints de pathologies souvent incurables. Et il participe aussi à la mise sur le marché de médicaments issus de la recherche académique à des tarifs soutenables pour notre système de santé.

1 - Allogénique : On parle de traitement allogénique lorsque le patient est greffé avec les cellules provenant d'un ou de plusieurs sujets sains
2 - INCa : Institut national du cancer

CellProthera : des cellules souches

Pour soigner les patients atteints d'insuffisance cardiaque chronique à la suite d'un infarctus sévère, il n'existe aujourd'hui aucune solution. Cela pourrait changer grâce à un traitement innovant de la start-up CellProthera. Son principe : prélever des cellules souches du patient, les amplifier pour les rendre aptes à régénérer les tissus cardiaques



pour réparer le cœur

lésés, puis les réinjecter dans le cœur du patient. L'EFS y contribue depuis 2010 et a produit à partir de 2016, sur ses plateformes de Nantes et Besançon, les lots pour l'essai clinique de phase II. Les derniers patients ont été traités en septembre 2023 et l'essai s'achève en avril 2024. Les résultats permettront d'initier une phase III.



BRENUS PHARMA : UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'IMMUNOTHÉRAPIE CONTRE LE CANCER COLORECTAL

Le cancer colorectal est l'un des plus fréquents et la deuxième cause de décès par cancer dans le monde. Dans 95 % des cas, il est encore traité par chimiothérapie, ce qui entraîne toxicité et résistances aux traitements, menant les patients vers une rechute. Pour leur offrir une alternative thérapeutique, Brenus Pharma a développé une immunothérapie vaccinale inédite afin d'éduquer le système immunitaire du patient à lutter contre le cancer. Son développement s'est accéléré en 2023 avec la fabrication des premières doses sur la plateforme EFS de MTI de Saint-Ismier. Les essais cliniques devraient démarrer en 2024 et la majeure partie des lots sera produite par l'EFS.



4 PLATEFORMES
de production
de médicaments
de thérapie innovante
(MTI)

1 INTÉGRATEUR
Biothérapies
Bioproduction

ET 2 LABORATOIRES
de Biomonitoring

URGO : DE LA « PEAU ARTIFICIELLE » POUR TRAITER LES PLAIES CHRONIQUES

Éviter aux patients souffrant de brûlures sévères de multiples interventions chirurgicales, de longs séjours à l'hôpital et des souffrances, tel est le défi que s'est lancé le groupe français Urgo avec son projet Genesis. Grâce à une solution plus efficace : de la « peau artificielle ». En 2023, la plateforme EFS de Nantes a aidé Urgo à mettre au point le procédé complexe permettant de produire cette peau reconstruite. Les essais cliniques devraient démarrer dans les années à venir et l'EFS produirait les lots nécessaires.

EN PA- UÉS

AVEC LA SOCIÉTÉ

Engagés...

AVEC LES BÉNÉVOLES, POUR ASSURER NOTRE MISSION



ILS INCARNENT LE DON DE SANG ET ENTRETIENNENT LE LIEN SOCIAL DANS LES TERRITOIRES. ILS PARTICIPENT AUX COLLECTES, RECRUTENT, ACCUEILLEN ET ACCOMPAGNENT LES DONNEURS. ILS FONT LA PROMOTION DE L'ÉTHIQUE JUSQU'AU PARLEMENT, VOIRE AU-DELÀ. POUR TOUTES CES RAISONS, LES BÉNÉVOLES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE (FFDSB) SONT INDISPENSABLES. LE PARTENARIAT QUI LES LIE À L'EFS A ÉTÉ RENOUVELÉ EN 2023.

Ce lien remonte aux origines de la transfusion. « Il s'est consolidé en 1949 à la naissance de notre fédération, explique Jacques Allegra, le président de la FFDSB. Aujourd'hui, elle rassemble 40 000 bénévoles actifs, mobilisés pour le don de sang sur tout le territoire. » La collaboration avec les équipes de l'EFS est régie par une convention de partenariat, renouvelée en 2023, pour quatre années supplémentaires. Il s'agit d'une collaboration à la fois opérationnelle, institutionnelle et stratégique.

UN RÔLE AUX MULTIPLES FACETTES

Sur le terrain, au-delà de leur appui opérationnel en collecte (recherche de lieux, promotion du don, accueil et accompagnement des donneurs, collation), « nos bénévoles incarnent le don de sang et sont un facteur de lien social, rappelle Jacques Allegra. Nous sommes présents à tous les temps forts de nos communes. Et nous ne manquons jamais une occasion pour parler du don de sang. » Un rôle qui fait des présidents d'amicales des leaders d'opinion respectés. Cette reconnaissance, ils la mettent à profit pour promouvoir l'éthique du don de sang auprès des élus. « Parce qu'ils sont liés à la vie des territoires, les représentants des bénévoles sont aussi des ambassadeurs du don de sang sur le plan politique », reconnaît Lola Terrasson, directrice de la communication

de l'EFS. « Ce rôle s'est avéré précieux en 2023, notamment lors des travaux préparatoires à la future réglementation européenne sur les produits issus du corps humain, pour défendre à nos côtés le modèle éthique français. »

DES DÉFIS À RELEVER

Comme la plupart des associations, le défi n°1 de la FFDSB est l'attractivité et « le recrutement de nouveaux membres, indispensable pour assurer la pérennité de notre mouvement. Mais les attentes des bénévoles ont évolué et nous devons les comprendre, surtout celles des jeunes », déclare Jacques Allegra. Et Lola Terrasson d'enchaîner : « Sans nous immiscer dans leur recrutement, nous pouvons le favoriser en leur confiant des missions qui les intéressent, au plus près des donneurs. » Parmi les autres défis, il y a l'éthique et la souveraineté, dans la collecte de plasma. « Nous voulons à tout prix éviter que les médicaments dérivés du sang tombent dans l'escarcelle du privé. Car nous sommes convaincus que seuls un collecteur et un fractionneur publics puissants sont en mesure d'assurer les besoins nationaux. Nous faisons donc tout ce qui est en notre pouvoir pour mobiliser le plus de donneurs possible », conclut Jacques Allegra.



Association française des hémophiles

L'AFH, porte-voix des associations de patients au Conseil d'administration de l'EFS

Reconnue d'utilité publique, l'Association française des hémophiles (AFH) représente 15 000 patients en France atteints d'hémophilie, de la maladie de Willebrand et de troubles plaquettaires. « Grâce à notre expertise sur les sujets liés au sang, nous représentons aussi toutes les associations de patients au conseil d'administration de l'EFS, depuis plus de vingt ans, explique Dorothee Pradines, qui siège au conseil comme représentante des usagers du système de

santé. Nous avons de ce fait de nombreux échanges avec les associations. » L'AFH assure ainsi un rôle de vigie pour défendre l'intérêt des patients dans toutes les activités de l'EFS, avec une attention toute particulière pour la sécurité des produits, qui recouvre tant la qualité que le volume de la collecte, pour répondre aux besoins. « Le service public du sang est mis en œuvre pour soigner des patients. Nous sommes là pour le rappeler. »



« Les gens connaissent le don de sang mais n'ont pas toujours conscience que le besoin est quotidien. Ils répondent aux appels d'urgence, puis certains oublient. Il faut donc dire et redire que ce don est important tout le temps, et que le sang est irremplaçable. En tant que bénévoles, on est proches des donneurs. Nous n'avons pas de rapport professionnel donc nous ne touchons pas la même corde. Et quand on parle des patients, ça marche encore mieux. »

Stéphanie Tartarat

VICE-PRÉSIDENTE
D'UNE ASSOCIATION POUR LE DON
DE SANG BÉNÉVOLE DANS L'AIN,
ANIMATRICE D'UNE COMMISSION
DÉPARTEMENTALE ET
DÉLÉGUÉE FÉDÉRALE
DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES



Clémentine Aigret

« J'ai toujours voulu aider les gens, c'est ma vocation et c'est pour ça que j'ai choisi des études de pharmacie. En attendant d'être utile à 100 % dans mon métier, j'ai postulé auprès du réseau de la FFDSB. Le directeur de l'association d'Étampes m'a contactée et quelques jours plus tard, j'allais chercher mes premiers prospectus pour les distribuer dans mon village. Et parce que je pense que les réseaux sociaux sont importants de nos jours - notamment pour toucher les jeunes - j'ai créé le compte Instagram de l'association. »

BÉNÉVOLE AU SEIN DE L'ADSB D'ÉTAMPES
ET ÉTUDIANTE EN PHARMACIE

ILS FONT L'EFS

RENCONTRE



Lucie Dumoulin

CHARGÉE DE PROMOTION DU DON À MONTPELLIER
(EFS OCCITANIE)

Quel est votre parcours et comment êtes-vous arrivée à l'EFS ?

Après mes études de marketing, j'ai commencé ma carrière dans une entreprise de cosmétiques bio à côté de Montpellier. J'y ai travaillé pendant cinq ans, jusqu'à l'arrivée de la Covid-19. Je me suis alors posé beaucoup de questions, je voulais retrouver un métier porteur de sens. Mon père donne son sang depuis des années, donc quand j'ai vu qu'un poste s'ouvrait à l'EFS, j'ai sauté sur l'occasion. Je suis développeuse de territoire depuis mars 2022. C'est un poste qui me permet d'allier la communication, le marketing et mes valeurs !

En quoi consiste votre métier au quotidien ?

C'est une question compliquée car mes missions sont très variées ! Disons que mon objectif est de recruter des donneurs et j'ai pour cela plusieurs leviers. Il y a bien sûr les invitations donneurs - par mail et SMS - mais aussi l'activation de nos réseaux sociaux et des journalistes de la région. Je passe également beaucoup de temps sur le terrain pour chercher de nouveaux partenaires, des institutions, des entreprises ou encore des universités dans lesquelles nous pourrions organiser des collectes. Je suis par ailleurs en lien permanent avec les associations de donneurs car l'appui des bénévoles est indispensable.

Quel est votre principal accomplissement de 2023 ?

Nous sommes très fiers de la réussite de nos collectes de plage cet été. Dans le Gard et l'Hérault, c'est une période stratégique avec un afflux de vacanciers et donc, de donneurs potentiels. En juillet-août, nous organisons une collecte mobile par jour sur le front de mer. Pour atteindre nos objectifs de prélèvements, nous avons travaillé en amont pour améliorer le dispositif de relances, démarcher des offices du tourisme afin qu'ils relaient nos appels partout dans la région et puis nous avons revu notre affichage pour être plus visibles. Notre bilan est très positif car nous avons réussi à toucher de nombreuses personnes qui n'avaient jamais donné !

Engagés...

AVEC NOS PARTENAIRES, POUR PROMOUVOIR ET FAIRE RAYONNER LE DON DE SANG

QUE CE SOIT DANS LE SPORT, LA CULTURE OU LES SERVICES PUBLICS, DE NOMBREUX ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SE MOBILISENT TOUTE L'ANNÉE EN FAVEUR DU DON DE SANG. PARTENAIRES DE L'EFS, ILS JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL POUR SENSIBILISER, INFORMER ET PROMOUVOIR LE DON DE SANG. CERTAINS PARTICIPENT À DES COLLECTES SUR TOUT LE TERRITOIRE, D'AUTRES OUVRENT LEURS PORTES OU ORGANISENT DES ÉVÉNEMENTS. LEURS INITIATIVES ET LEUR ENGAGEMENT AIDENT LES ÉQUIPES DE L'EFS À RECRUTER ET FIDÉLISER LES DONNEURS MAIS AUSSI À FAIRE RAYONNER LES VALEURS DU DON DE SANG : SOLIDARITÉ, GÉNÉROSITÉ, CITOYENNETÉ ET GRATUITÉ.



Collecte au Panthéon le 14 juin 2023



Collecte au château de Bouges le 3 juillet 2023



Collecte au château de Pierrefonds le 20 septembre 2023

AVEC LES MONUMENTS NATIONAUX, POUR DES COLLECTES D'EXCEPTION

Une nouvelle fois en 2023, les donneurs ont pu donner leur sang dans des lieux uniques, grâce au partenariat scellé entre l'EFS et le Centre des monuments nationaux (CMN). Des collectes emblématiques ont eu lieu dès le début de l'été à Paris, en Auvergne et dans le Val-de-Loire. À Bouges par exemple, dans l'Indre, le 3 juillet, les donneurs ont été accueillis dans l'orangerie du château, puis ont eu la chance de profiter du parc et des jardins. Une expérience qui leur

laissera sans doute un souvenir de don mémorable. Au total, de début juin à fin septembre, huit lieux d'exception ont accepté d'ouvrir leurs portes : Le Panthéon et l'hôtel de la Marine à Paris, le château de Bouges dans l'Indre, le château de Villeneuve-Lembron dans le Puy-de-Dôme, le château de Pierrefonds dans l'Oise, le monastère royal de Brou dans l'Ain, la forteresse de Salses dans les Pyrénées-Orientales et le château du roi René à Angers.



Les véhicules de pompiers des Landes aux couleurs du don de sang



AVEC LES POMPIERS, POUR SAUVER DES VIES

« Nous sauvons des vies, le don de sang aussi. Rejoignez-nous, devenez donneur. » Tel est le message affiché depuis le printemps 2023 à l'arrière des véhicules de pompiers sillonnant certaines routes de Nouvelle-Aquitaine. L'EFS de la région a en effet signé un partenariat avec plusieurs services départementaux d'incendie et de secours. Initié en mars dans les Landes, il s'est étendu à la Gironde en été, puis à la Dordogne en novembre. Une façon originale de valoriser le don de sang pour des acteurs qui sont souvent en première ligne lors d'interventions nécessitant des transfusions rapides. Les urgences vitales représentent en effet 12 % des besoins en produits sanguins. Par ailleurs, dans toute la France, de nombreux pompiers donnent régulièrement leur sang et certains s'investissent même en collecte. Dans le Var et les Alpes-de-Haute-Provence par exemple, ils se mobilisent aux côtés des associations pour le don de sang bénévole. Et à Malo-les-Bains, juste avant le carnaval de Dunkerque, ils organisent une collecte XXL sur cinq jours, depuis six ans.



Gilles Moretton (FFT) et François Toujas (EFS) ont signé un partenariat le 13 juin 2023

AVEC DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES, POUR MARQUER DES POINTS AUPRÈS DES JEUNES

Parce que le sport et le don de sang partagent les mêmes valeurs d'engagement et de solidarité, mais aussi parce que le sport est un excellent moyen pour recruter de nouveaux jeunes donneurs, l'EFS a signé en 2023 deux nouveaux partenariats avec de grands mouvements sportifs. Avec la Fédération française de rugby à Marcoussis en mars et avec la Fédération française de tennis à Roland Garros en juin. À travers ces partenariats, les fédérations s'engagent à organiser des collectes dans des lieux emblématiques mais aussi à sensibiliser leurs clubs et licenciés. Ce qui représente un potentiel d'envergure. La FFR compte en effet près de 2 000 clubs et 300 000 licenciés ; la FFT près de 7 500 clubs et un million de licenciés. Pour l'EFS, il s'agit aussi d'une manière de remercier les donneurs, en leur ouvrant les portes de lieux mythiques. Cette dynamique sportive va s'accélérer jusqu'aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.



Signature du partenariat avec la FFR le 14 mars 2023, en présence de joueurs du XV de France

Engagés...

AVEC L'EUROPE, POUR CONFORTER ET PROMOUVOIR LE MODÈLE ÉTHIQUE DU DON

APRÈS PLUS D'UN AN DE TRAVAUX ET DE DISCUSSIONS, LES INSTANCES EUROPÉENNES SE SONT ACCORDÉES FIN 2023 SUR LE FUTUR RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LES SUBSTANCES D'ORIGINE HUMAINE (SOHO). AVEC UN TEXTE QUI CONSACRE LE MODÈLE ÉTHIQUE DE NON-MARCHANDISATION DU CORPS HUMAIN, SÉCURISE L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS SANGUINS ET GARANTIT LA SÉCURITÉ DES DONNEURS ET DES PATIENTS. UNE BELLE AVANCÉE POUR LE MODÈLE DE DON FRANÇAIS DÉFENDU PAR L'EFS, DONT LA VOIX A ÉTÉ ENTENDUE.

ENTRETIEN AVEC NATHALIE COLIN-OESTERLÉ, DÉPUTÉE EUROPÉENNE, RAPPORTEURE SUR LE RÈGLEMENT SOHO.

Un accord politique sur le projet de règlement européen SoHO a été trouvé le 14 décembre 2023. Quelles avancées contient ce texte ?

Nathalie Colin-Oesterlé : C'est un bon accord car il répond à trois enjeux majeurs pour la santé et l'accès aux soins de tous les citoyens européens. Le premier est de garantir la sécurité des donneurs et des patients en mettant à jour les standards de qualité et de sécurité relatifs aux substances d'origine humaine. Le second est d'harmoniser le cadre législatif entre tous les États membres, afin que les substances d'origine humaine soient considérées de la même manière partout en Europe et puissent donc circuler librement.



« Le modèle éthique réaffirmé dans le futur règlement est essentiel à la sécurité des donneurs et des patients. »

Le troisième enjeu est de sécuriser l'approvisionnement, grâce à des plans nationaux pour assurer l'autosuffisance européenne. Aujourd'hui, nous importons 40 % de nos besoins en plasma, principalement des États-Unis où les donneurs touchent jusqu'à 800 euros par mois. Cette situation n'est pas satisfaisante.

Concrètement, en quoi le modèle éthique retenu est-il une bonne chose pour les citoyens européens ?

N. C.-O. : Le modèle éthique réaffirmé dans ce règlement est essentiel à la sécurité des donneurs et des patients. Dans un système de don rémunéré, les donneurs sont incités à ne pas tout dire sur leur état de santé pour pouvoir donner et donc toucher une indemnisation. Ce qui peut représenter un danger pour eux, mais aussi pour les patients, car cela augmente le risque de présence d'agents pathogènes. En outre, ce type de système n'est rentable pour le secteur privé que si l'on autorise une fréquence élevée de dons. Alors que les autorités sanitaires européennes recommandent 33 dons de plasma par an et que la France en autorise 24, ce chiffre atteint 60 en Autriche et plus de 100 aux États-Unis. Une telle fréquence peut avoir des conséquences sur le niveau de protéines dans le sang, et donc sur la santé des donneurs et sur la qualité de la substance distribuée aux patients.

Quel a été votre rôle en tant que rapporteure ?

N. C.-O. : J'ai d'abord rédigé un projet de rapport synthétisant ma position et celles des parties prenantes, qui a été présenté en commission au Parlement européen. À la suite des négociations entre les différents groupes politiques, le Parlement a voté sa propre position le 12 septembre 2023. En tant que représentante du Parlement européen, j'ai ensuite participé aux négociations avec le Conseil de l'Union européenne, en présence de la commission. J'y ai défendu la position du Parlement face à celle des 27 ministres de la santé de l'UE. Après plusieurs dizaines d'heures de négociations, un accord a été trouvé avec un texte équilibré. Il intègre la plupart des priorités du Parlement et du Conseil, pour que les patients européens bénéficient de substances d'origine humaine sûres, en quantité suffisante et collectées de manière éthique.

Engagés...

AVEC LE MONDE, À TRAVERS LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

PARCE QUE L'ACCÈS AUX SOINS EST UN DROIT FONDAMENTAL, L'EFS A FAIT DE SON ACTION INTERNATIONALE UN DEVOIR DE PARTAGE. POUR CE FAIRE, L'ÉTABLISSEMENT PROMET UN MODÈLE ÉTHIQUE DU DON DE SANG ET AIDE LES PAYS PARTENAIRES À RENFORCER ET SÉCURISER LEUR MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE. CETTE MISSION DE SERVICE PUBLIC SE TRADUIT PAR DES ACTIONS DE COOPÉRATION TECHNIQUE ET INSTITUTIONNELLE.



L'EFS et le ministère de la Santé publique du Liban : dix ans de coopération

Partenaires de longue date, l'EFS et le ministère de la Santé publique du Liban ont célébré leurs dix ans de coopération à Beyrouth en juillet 2023. L'occasion de passer en revue les avancées en matière de transfusion sanguine dans le pays. Cette coopération s'était renforcée en février 2023, avec une convention associant l'EFS, le ministère de la Santé publique du Liban, l'École supérieure des affaires (ESA) et l'AFD¹ en tant que financeur. Objectifs : optimiser l'organisation du système transfusionnel, renforcer la qualité et la sécurité de la transfusion, mettre en place une hémovigilance et promouvoir le don de sang.



Centre national de transfusion sanguine de Dakar

LIVRE BLANC DES RENCONTRES DE LA TRANSFUSION DE DAKAR

Présenter les résultats d'une réflexion collective sur la transfusion en Afrique francophone et proposer des orientations déclinables au sein des pays concernés, tel est le but du livre blanc, publié à la suite des premières Rencontres de la transfusion de Dakar. Les scientifiques africains, l'EFS et d'autres acteurs institutionnels comme l'AFD¹ y ont synthétisé leurs recommandations pour améliorer la réponse aux besoins en produits sanguins, renforcer les capacités en transfusion et développer la recherche. Un chercheur en anthropologie de la santé, accompagné par l'EFS, a également lancé une étude pour améliorer l'accès aux produits sanguins.

1 - AFD : Agence française de développement



DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES EN AFRIQUE ET AU CHILI

En partenariat avec les universités locales, l'EFS contribue à développer des formations diplômantes en médecine transfusionnelle, en collaborant aux programmes pédagogiques et en dispensant des cours. C'est le cas du diplôme interuniversitaire de transfusion sanguine de l'université Cheikh Anta Diop (UCAD), avec l'université Paris-Est Créteil (UPEC) et le Campus franco-sénégalais, ainsi que du mastère professionnel d'hémobiologie transfusion et thérapie cellulaire de la faculté de pharmacie de Monastir, labellisé Campus EFS. Un diplôme universitaire en transfusion sanguine est également en projet au Chili.

ILS FONT L'EFS

RENCONTRE



Christine Bécel

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ET DIRECTRICE ADJOINTE
DE L'EFS BRETAGNE

Quel est votre parcours et comment êtes-vous arrivée à l'EFS ?

En tant qu'ingénieure agro-alimentaire, rien ne me destinait à rejoindre l'EFS ! Mon parcours est le fruit de rencontres : dans les années 1990, plusieurs directeurs ont souhaité s'inspirer de l'expérience de l'agro-alimentaire pour mettre en place des démarches qualité dans le secteur de la transfusion sanguine. Après une première expérience à Nantes, j'ai intégré le site de Rennes en 1998 en tant que responsable qualité. À l'époque, l'EFS tel qu'on le connaît aujourd'hui n'existait pas. J'ai contribué à harmoniser les pratiques et à instaurer une culture d'amélioration continue dans l'établissement. Cette mission m'a conduite au poste de secrétaire générale de l'EFS Bretagne en 2011, puis de directrice adjointe en 2017.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

En tant que cadre dirigeante, je dois à la fois assurer la gestion de l'établissement et y décliner les objectifs nationaux, en m'assurant que les engagements économiques sont respectés. Concrètement, je suis en permanence au contact des équipes et à l'écoute de toutes les activités. En ce moment par exemple, nous travaillons beaucoup avec les services pour améliorer les conditions de travail. Mon rôle, avec le comité de direction, est d'apporter des réponses, même quand les moyens sont contraints. C'est indispensable pour obtenir l'adhésion et pour avancer.

De quoi êtes-vous particulièrement fière en 2023 ?

Je citerais un thème qui m'est cher : le développement durable. L'EFS est engagé dans une démarche de responsabilité sociale et, en Bretagne, nous avons lancé une démarche participative en interne pour faire émerger de nouvelles idées. Les collaborateurs s'en sont emparés ! Ils nous ont remonté de nombreuses propositions et nous sommes en train de déployer un programme pour appliquer les meilleures actions, en fonction de la faisabilité de chacune. Réussir à impliquer les équipes dans les projets de l'établissement est l'une de mes grandes fiertés.

Engagés...

AVEC NOS ÉQUIPES POUR AGIR EN MATIÈRE DE RSO

À L'IMAGE DE CE QUE FAIT L'EFS DEPUIS PLUS DE VINGT ANS, EN PRENANT SOIN DE CETTE MATIÈRE IRREMPLAÇABLE QU'EST LE SANG, L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE AUSSI À PRENDRE SOIN DE TOUTES LES AUTRES RESSOURCES PRÉCIEUSES. AINSI, POUR PROTÉGER LES ÉQUIPES ET L'ENVIRONNEMENT, L'EFS A DÉFINI QUATRE PILIERS POUR STRUCTURER SES ACTIONS DE RSO.

Cet engagement se traduit par des actions sociétales, sociales, économiques et environnementales, relevant de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Mais l'EFS étant une organisation publique, le terme employé est RSO, pour responsabilité sociétale des organisations », précise Émilie Allard, responsable nationale hygiène sécurité environnement (HSE) et développement durable de l'EFS.

UN ENGAGEMENT DEPUIS PLUS DE VINGT ANS

L'EFS agit en faveur de la RSO depuis plus de vingt ans, à tous les niveaux. « Nos actions se structurent aujourd'hui au sein de plusieurs politiques ou plans qui répondent à des exigences réglementaires. » C'est le cas du plan Service public écoresponsable (SPE), de la feuille de route pluriannuelle Schéma de promotion des achats socialement et économiquement responsables (SPASER) 2023-2025 et de la politique Hygiène sécurité environnement (HSE), dont fait partie le Plan d'action prévisionnel pour l'amélioration des conditions de travail (PAPRIACT).

QUATRE PILIERS

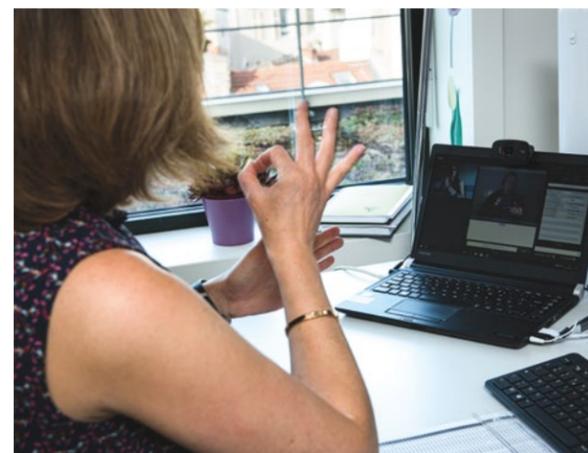
« Pour donner du sens à toutes les actions de ces plans et les fédérer au sein d'une seule et même politique, nous avons lancé en 2022 un diagnostic et des entretiens avec



certains de nos collaborateurs, nos principaux fournisseurs, certains de nos partenaires et des donateurs. » Quatre enjeux ont émergé, qui correspondent aux quatre piliers de la RSO : réduire notre empreinte environnementale, protéger et développer notre capital humain, agir pour une culture de solidarité citoyenne et structurer un modèle économique durable.

DES AVANCÉES DÈS 2023

Sur le plan environnemental, l'EFS a mis à jour son bilan carbone qui datait de 2019. « Pour suivre nos actions de manière précise et permanente, nous souhaitons réinternaliser cette mise à jour dès 2024. » En matière de mobilité, l'installation des bornes de recharge électrique s'est poursuivie. « Et pour la gestion des déchets, un audit national va nous permettre d'améliorer nos processus. Dans le domaine social, nous sommes en train de déployer un plan pour prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. » Au-delà d'une procédure permettant de signaler et traiter ces situations, un plan national de communication sera lancé, ainsi que plusieurs formations pour les managers et tous les salariés. « Par ailleurs, l'accompagnement de notre collectif managérial s'est renforcé » (voir p. 40) et l'accord sur le handicap a été renouvelé. Enfin, au niveau sociétal, de nombreuses actions ont été engagées via le SPASER, avec par exemple des clauses d'ancrage territorial pour certains marchés.





CAMPUS EFS : UNE OFFRE DE FORMATION UNIQUE

Qu'ils soient collaborateurs de l'EFS, d'hôpitaux ou de laboratoires, qu'ils soient infirmiers, techniciens, médecins ou pharmaciens, les professionnels de la transfusion se forment grâce à l'offre de Campus EFS. L'harmonisation et la refonte de cette offre se sont achevées en 2023. Le catalogue s'articule désormais autour de 14 thématiques, plus lisibles et accessibles à tous. Les programmes sont conçus et animés par des praticiens hospitaliers ou des universitaires et, bien entendu, par des experts de l'EFS. Près de 6 600 personnes les ont suivis en 2023, dont 70 % exerçaient à l'EFS et 1 934 en milieu hospitalier.



Des managers outillés pour relever les nouveaux défis de l'établissement

Véritables piliers de l'organisation, les 1200 managers de l'EFS ont pour mission de porter les objectifs stratégiques de l'établissement et d'accompagner ses transformations. Grâce à un programme d'accompagnement managérial qui leur est dédié depuis 2021 (formations sur mesure, ateliers d'échange de pratiques managériales, séminaires...), l'EFS entend outiller ses managers pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle. En 2023, ce programme s'est enrichi d'un accompagnement en trois volets. Tout d'abord, des formations pour acquérir les compétences socles du management et les compétences spécifiques à chaque poste. Un deuxième volet pour ancrer les compétences et les pratiques dans le quotidien de chacun, à travers des ateliers d'échanges et des contenus en ligne. Ainsi qu'un troisième volet, centré sur le coaching individuel ou collectif. À chaque étape, l'EFS entend donner aux managers les moyens de susciter l'engagement de leurs équipes et d'accompagner le développement de leurs collaborateurs. Ainsi, la digitalisation des entretiens de carrière, amorcée en 2023, a permis de recentrer cet échange sur l'essentiel : l'épanouissement professionnel et les parcours de chaque collaborateur. D'autant que le Code de la santé publique a été révisé en novembre (cf page 13). La nouvelle réglementation bénéficie en particulier aux infirmiers. Ce qui offre aux managers la possibilité de proposer des parcours plus rapides et plus attractifs.



GOVERNANCE ET RÉSULTATS

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Décembre 2023



1. **Frédéric PACOUD**
Président
2. **Pascal MOREL**
Personne responsable
Produits sanguins labiles
3. **Sophie LE CAM**
Directrice générale adjointe chaîne
transfusionnelle, thérapies et
développement
4. **Frédéric JAMBON**
Directeur général adjoint ressources
et performance
5. **Bruno DANIC**
Directeur de l'ETS Bretagne
6. **Nathalie MORETTON**
Directrice de cabinet
7. **Didier BAICHÈRE**
Directeur de la stratégie sociale
8. **Lola TERRASSON**
Directrice de la communication
9. **Frédéric GAZDA**
Conseiller du président

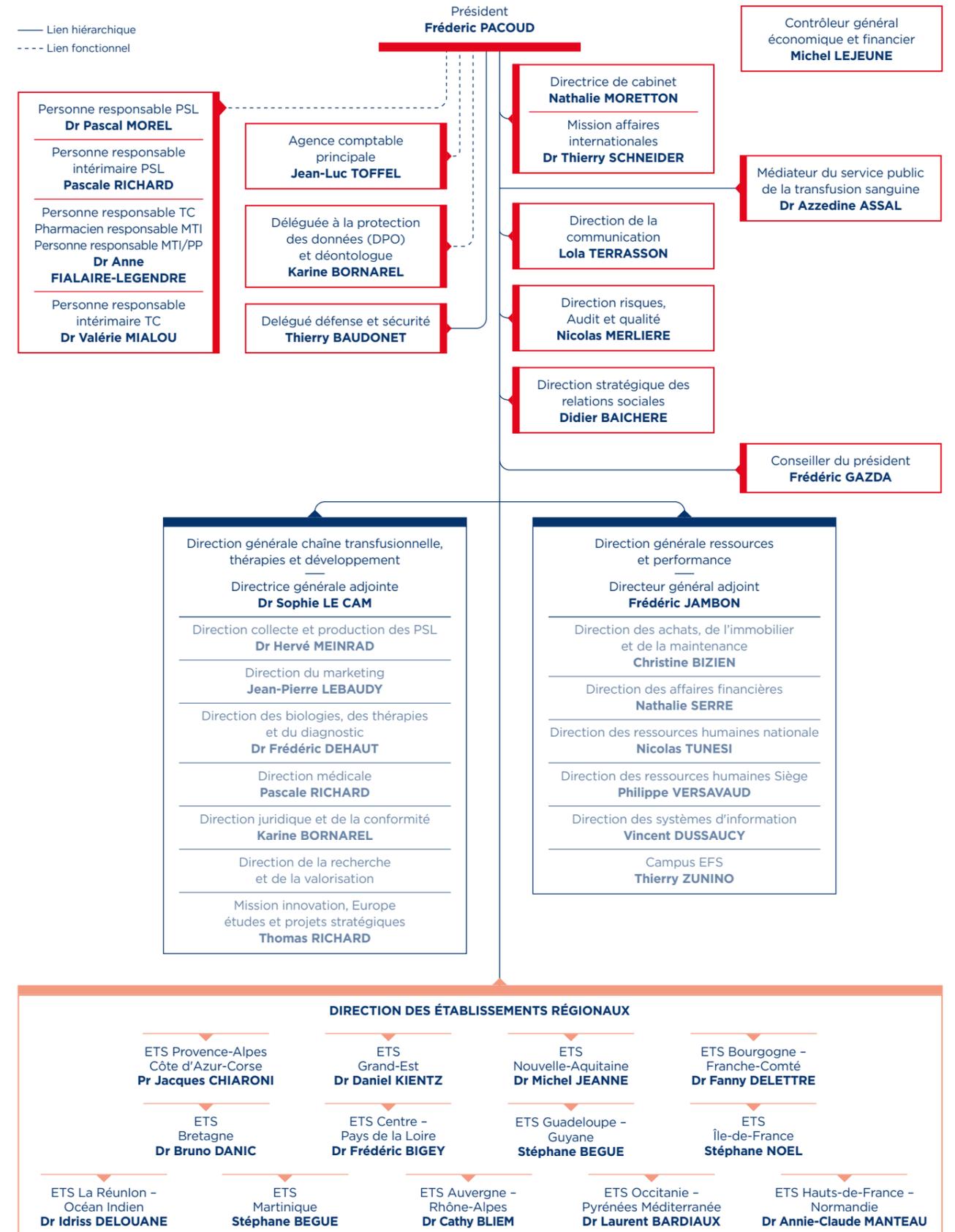
LE COMITÉ DE DIRECTION NATIONAL

Décembre 2023



ORGANIGRAMME

Décembre 2023



NOS INSTANCES DE DIRECTION ET DE GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'organe délibérant de l'EFS. Il fixe les orientations générales de la politique de l'établissement, notamment celles concernant le déploiement des activités de l'EFS, la promotion du don et la politique médicale et de recherche. Il se réunit au moins trois fois par an.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif est une instance d'orientation, d'arbitrage stratégique et de décision qui instruit tous les dossiers, qui infléchit la trajectoire de l'Établissement français du sang et exige une pluralité de regards. Il se réunit toutes les deux semaines et est composé du président de l'EFS, de la personne responsable PSL, de la directrice de cabinet, du conseiller du président, de la directrice générale des ressources et de la performance, de la directrice générale de la chaîne transfusionnelle, des thérapies et du développement, de la directrice de la communication, du directeur de la stratégie sociale et d'un directeur d'ETS pour un mandat d'un an.

LE COMITÉ DE DIRECTION NATIONAL

Le comité de direction national, qui réunit les directeurs d'ETS et les directeurs nationaux, est une instance d'information des dirigeants en vue de l'alignement de l'ensemble du management de l'EFS, d'échanges et de contribution à l'élaboration des orientations et des décisions stratégiques de l'établissement. Il émet des avis afin d'éclairer les décisions du Comex. Il se réunit tous les mois.

LE COMITÉ DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT

Le comité des directeurs d'établissement est une instance d'échanges des actualités des établissements régionaux, de partage d'expériences et de bonnes pratiques favorisant l'harmonisation des organisations. Il analyse les impacts des projets nationaux et peut proposer des sujets à approfondir par l'établissement.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique est une instance indépendante, pluridisciplinaire et consultative dont les membres sont nommés par le ministre de la Santé et de la Prévention. Elle inclut une grande diversité de profils dont certains membres internationaux. Le conseil scientifique est chargé de donner des avis et des recommandations sur les questions médicales, scientifiques et techniques et participe à la définition de la politique de recherche en transfusion sanguine et à l'évaluation des programmes de recherche conduits par l'établissement. Il se réunit trois fois par an.

LE COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit prépare les décisions du conseil d'administration sur les sujets relatifs à l'information comptable et financière, au suivi de l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne en priorité sur les processus ayant un impact fort sur les comptes, à l'examen et au suivi des programmes d'audits interne et externe. Il se réunit trois à quatre fois par an, en amont du conseil d'administration.

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Le comité d'éthique et de déontologie est une instance créée par le conseil d'administration de l'EFS, qui est pluridisciplinaire, pluraliste, consultative et indépendante. Garant de la cohérence des principes de l'établissement avec l'ensemble de ses activités, il a pour mission d'assister, dans ses domaines de compétence, le président et le conseil d'administration de l'EFS. Il émet à leur attention, en toute indépendance et objectivité, des avis et recommandations sur les questions éthiques et déontologiques suscitées par les activités et le fonctionnement de l'EFS. Composé de quatorze membres incarnant une diversité de profils et d'expertises, il se réunit au moins deux fois par an, et à la demande du directeur général de la santé ou du Président de l'EFS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'Établissement français du sang est présidé par Frédéric Pacoud. Sont nommés par décret*, membres du conseil d'administration pour trois ans :

EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Au titre de représentants des ministres chargés de la santé et de l'action sociale

- **Hélène Monasse**, titulaire
- **Grégory Emery**, suppléant
- **Laurent Butor**, titulaire
- **Stéphanie Sahuc-Depeigne**, suppléante
- **Emmanuelle Cohn**, titulaire
- **Philippe Morlat**, suppléant
- **Yann Debos**, titulaire
- **Béatrice Tran**, suppléante

Au titre de représentants du ministre chargé de la sécurité sociale

- **Timothée Mantz**, titulaire
- **Charlotte Legresy**, suppléante

Au titre de représentants du ministre chargé de la défense

- **Anne-Christine Mendes**, titulaire
- **Jean-Jacques Lataillade**, suppléant

Au titre de représentants du ministre chargé du budget

- **Louis Nouaille-Degorce**, titulaire
- **Marie Chanchole**, suppléante

Au titre de représentants du ministre chargé de l'économie et des finances

- **Roxane Spinardi**, titulaire
- **Michel Roa**, suppléant

Au titre de représentants du ministre chargé de la recherche

- **Catherine Perrault**, titulaire
- **Francis Barin**, suppléant

Au titre de représentants du ministre chargé de l'enseignement supérieur

- **François Couraud**, titulaire
- **Orianne Wagner-Ballon**, suppléante

Au titre de représentants du ministre chargé des outre-mer

- **Pierre-Emmanuel Bartier**, titulaire
- **Corinne Locatelli-Jouans**, suppléante

EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES ET DES ASSOCIATIONS

En qualité de représentants de l'Assurance maladie nommés sur proposition conjointe des conseils d'administration de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, de la Caisse nationale d'assurance maladie et maternité

des travailleurs non salariés et de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole

- **Pascale Vatel**, titulaire
- **François-Emmanuel Blanc**, titulaire

En qualité de représentante des associations d'usagers du système de santé, agréées dans les conditions prévues à l'article L 1114-1, membre de l'Association française des hémophiles

- **Dorothée Pradines**, titulaire
- **Maryannick Jaouen-Ravasse**, titulaire
- **Jacques Allegra**, titulaire

En qualité de représentante de la Fédération hospitalière de France

- **Christine Broissand**, titulaire

En qualité de représentant des organismes d'hospitalisation privée

- **Guillaume Fevre**, titulaire

En qualité de représentants des personnels de l'EFS**

- **Stéphanie Thiriot**, titulaire
- **Damien Clemenccon**, suppléant
- **Frédéric Benard**, titulaire
- **Leila Haise**, suppléante

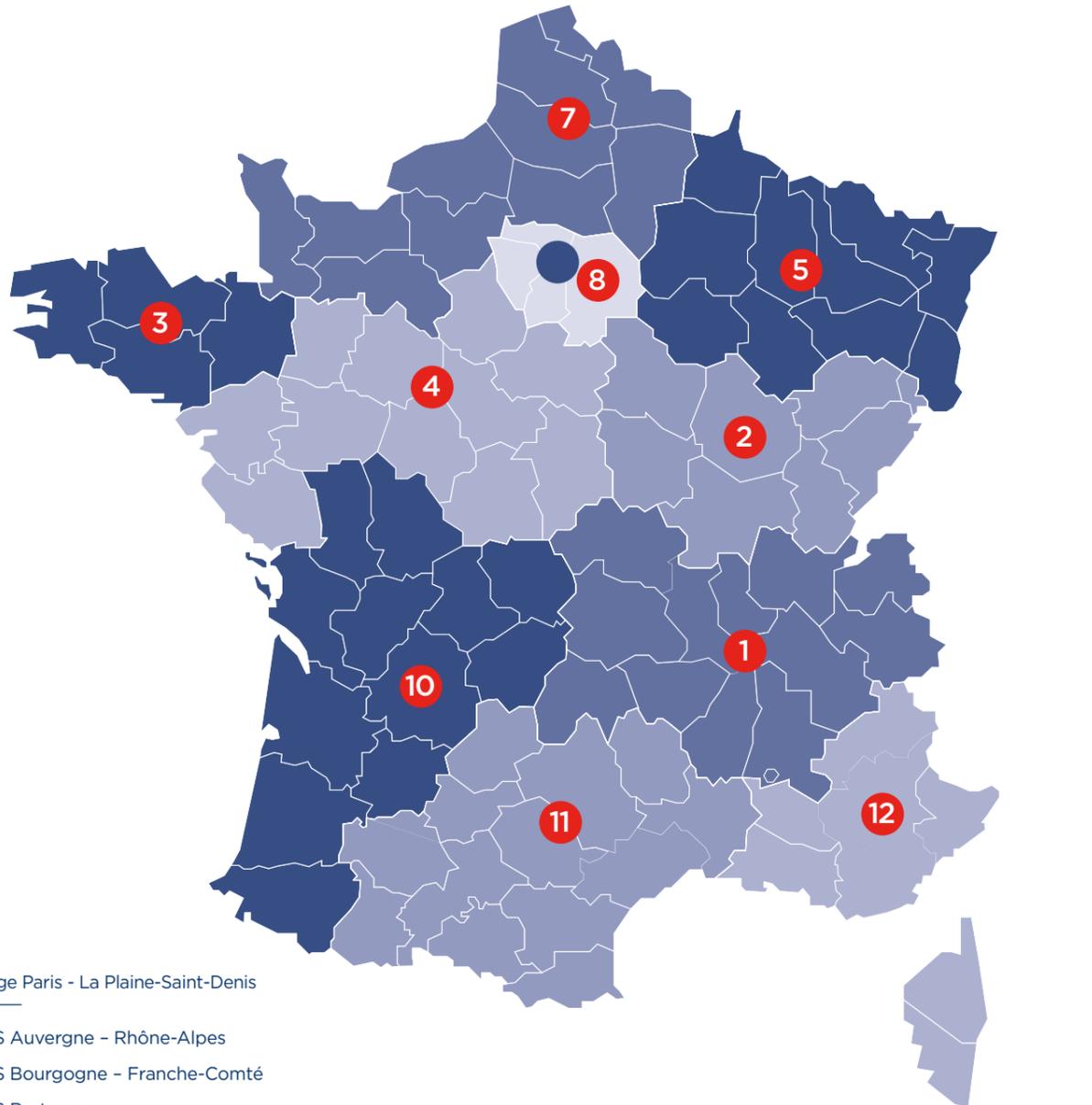
En qualité de personnalités qualifiées

- **Bernard Lassale**, titulaire
- **Macha Woronoff**, titulaire

* Décret portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement français du sang, du 2 juillet 2022, du 27 décembre 2022, du 2 mars 2023, du 19 mai 2023, du 7 septembre 2023 et du 4 décembre 2023.

** Hors décret.

NOTRE ORGANISATION TERRITORIALE



● Siège Paris - La Plaine-Saint-Denis

- 1 ETS Auvergne - Rhône-Alpes
- 2 ETS Bourgogne - Franche-Comté
- 3 ETS Bretagne
- 4 ETS Centre - Pays de la Loire
- 5 ETS Grand-Est
- 6 ETS Guadeloupe - Guyane
- 7 ETS Hauts-de-France - Normandie
- 8 ETS Île-de-France
- 9 ETS Martinique
- 10 ETS Nouvelle-Aquitaine
- 11 ETS Occitanie
- 12 ETS PACA - Corse
- 13 ETS La Réunion - Océan Indien



BILAN SOCIAL

au 31 décembre 2023



9 666
salariés
au sein de l'EFS



758
embauches
en CDI dans
l'année

Répartition de l'effectif par activité



Répartition de l'effectif par catégorie



Répartition de l'effectif par type de contrat



Qui sont nos salariés ?



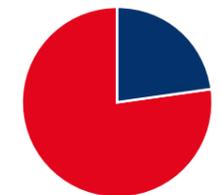
43 ANS d'âge moyen



Une grande majorité de **FEMMES**

72 % de femmes
28 % d'hommes

Des salariés majoritairement à **TEMPS PLEIN**



12 ANS d'ancienneté moyenne

COMPTE DE RÉSULTAT

Résultats au 31/12/2023

1 058,1 M€

de recettes (produits d'exploitation)

1 069,3 M€

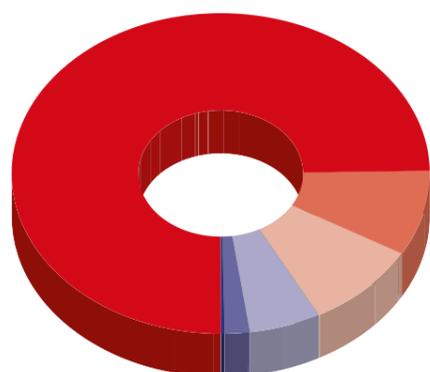
de dépenses (charges d'exploitation)

	2023 En k€	2022 En k€	2023 versus 2022 En k€	2023 versus 2022 En %
Produits d'exploitation	1 058 051	994 877	63 174	6,3
Charges d'exploitation	1 069 303	1 036 207	33 096	3,2
Résultat d'exploitation	-11 252	-41 330	30 078	72,8
Résultat financier	401	383	18	4,7
Résultat exceptionnel	0	0	0	
Impôts sur les sociétés	2 184	575	1 609	279,6
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-8 667	-40 372	31 705	78,5

Analyse du chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires des cessions de PSL thérapeutiques s'élève à 609,7 M€ en 2023. Il est en baisse de 0,3 M€ par rapport au réalisé 2022 (-0,1 %) selon le détail suivant :
 - Le chiffre d'affaires des concentrés de globules rouges est en baisse de 6,5 M€ (-1,4 %) en raison de la baisse des volumes cédés de 4,3 %, partiellement compensée par la hausse des prix de 3 % au 1^{er} janvier 2023.
 - Le chiffre d'affaires des concentrés de plaquettes augmente de 7,0 M€ (+6,2 %) en lien avec les hausses de prix intervenues au 1^{er} janvier 2023 et au 1^{er} août 2023. La part des cessions en unités des MCPS (Mélange de Concentrés Plaquettaires Standard) est de 71,0 % à fin décembre 2023 contre 70,6 % à fin décembre 2022.
 - Le chiffre d'affaires des plasmas thérapeutiques est en baisse de 0,8 M€ (-3,7 %) en lien avec la baisse du volume total cédé (-7,9 %).
- Le chiffre d'affaires 2023 de l'immunohématologie s'élève à 91,6 M€, en baisse de 2,1 M€ par rapport au réalisé 2022 en raison de la baisse du prix du B au 1^{er} février 2023.
- Le chiffre d'affaires relatif aux cessions de plasma pour fractionnement s'élève pour 2023 à 74,5 M€, en hausse de 8,0 M€ (+12,0 %) par rapport au réel 2022. Les volumes cédés (827 milliers de litres) ont progressé de 44,9 milliers de litres.
- Les activités non transfusionnelles s'élèvent à 90,3 M€ en 2023 et représentent 10,2 % du chiffre d'affaires total de l'EFS. Elles sont en augmentation de 5,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Répartition des recettes (produits d'exploitation)



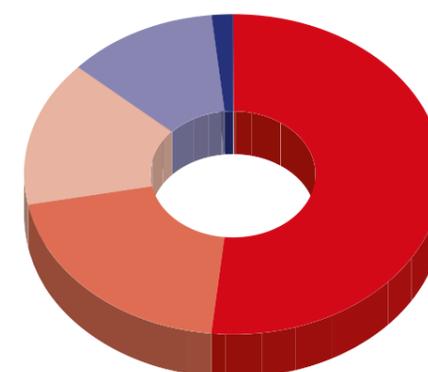
ACTIVITÉS TRANSFUSIONNELLES	74,8 %
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	9,0 %
ACTIVITÉS NON TRANSFUSIONNELLES	8,5 %
SUBVENTION D'EXPLOITATION	5,6 %
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1,9 %
VENTES DE MARCHANDISES	0,1 %

883,5 M€

de chiffre d'affaires (+1,2 % par rapport à 2022)

Dont : Activités transfusionnelles 791,6 M€ (+0,7 % par rapport à 2022)
 Activités non-transfusionnelles 90,3 M€ (+5,1 % par rapport à 2022)

Répartition des dépenses (charges d'exploitation)



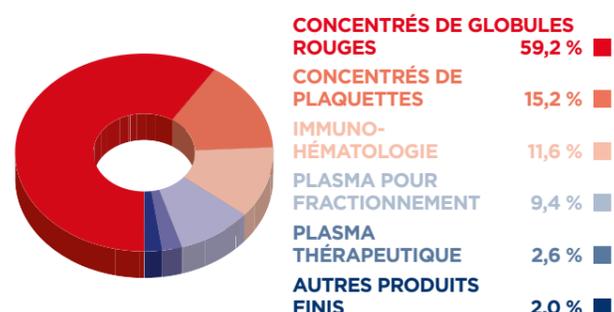
FRAIS DE PERSONNEL	51,8 %
ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMÉS	20,3 %
SERVICES EXTÉRIEURS	14,8 %
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	11,6 %
AUTRES CHARGES	1,5 %

38,5 M€

d'investissements

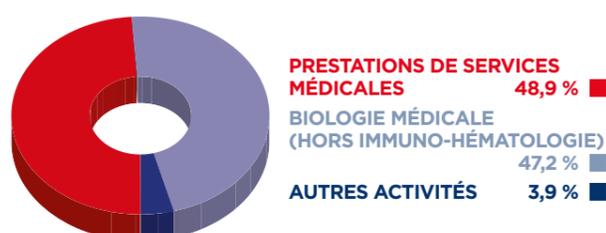
Dont : Immobilisations incorporelles 4,5 M€
 Immobilisations corporelles 33,9 M€

Répartition du chiffre d'affaires des activités transfusionnelles



CONCENTRÉS DE GLOBULES ROUGES	59,2 %
CONCENTRÉS DE PLAQUETTES	15,2 %
IMMUNO-HÉMATOLOGIE	11,6 %
PLASMA POUR FRACTIONNEMENT	9,4 %
PLASMA THÉRAPEUTIQUE	2,6 %
AUTRES PRODUITS FINIS	2,0 %

Répartition du chiffre d'affaires des activités non transfusionnelles



PRESTATIONS DE SERVICES MÉDICALES	48,9 %
BIOLOGIE MÉDICALE (HORS IMMUNO-HÉMATOLOGIE)	47,2 %
AUTRES ACTIVITÉS	3,9 %

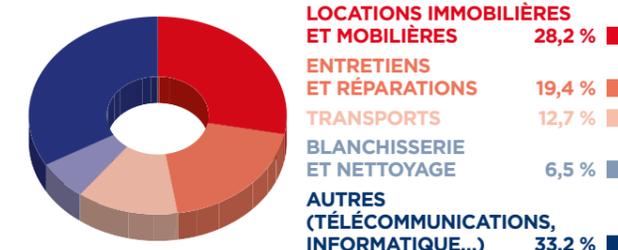
Répartition des achats d'approvisionnement



FOURNITURES MÉDICALES	83 %
FOURNITURES NON-MÉDICALES	16,4 %
AUTRES	0,6 %

Les achats d'approvisionnement sont en augmentation de 15,4 M€ en 2023. Les dépenses d'énergie portent à elles seules 87 % de cette hausse.

Répartition des services extérieurs



LOCATIONS IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES	28,2 %
ENTRETIENS ET RÉPARATIONS	19,4 %
TRANSPORTS	12,7 %
BLANCHISSERIE ET NETTOYAGE	6,5 %
AUTRES (TÉLÉCOMMUNICATIONS, INFORMATIQUE...)	33,2 %

BILAN

Résultats au 31/12/2023

ACTIF

Exprimé en €	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	90 021 896	82 753 165	7 268 732	5 375 740
Fonds commercial	1 028 120	635 120	393 000	568 800
Autres immobilisations incorporelles	296 311	291 928	4 383	11 161
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	2 568 168		2 568 168	4 009 512
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	13 334 459	2 181 305	11 153 154	11 031 686
Constructions	438 125 533	307 267 254	130 858 279	135 450 127
Installations techniques, matériel, outillage	246 751 498	172 590 614	74 160 884	76 876 162
Collections	6 850		6 850	6 850
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	76 148 720	62 942 411	13 206 309	14 895 194
Immobilisations en cours	19 300 267	112 858	19 187 409	15 567 004
Avances et acomptes	184 392		184 392	43 700
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles (biens vivants)				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	3 879 905		3 879 905	3 879 905
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	16 043		16 043	16 043
Prêts	23 687 553		23 687 553	22 908 510
Autres immobilisations financières	1 593 442	4 393	1 589 050	1 600 056
ACTIF IMMOBILISÉ	916 943 159	628 779 048	288 164 111	292 240 449
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	36 018 037	535 415	35 482 623	36 656 147
En-cours de production de biens	11 446 415	4 790 411	6 656 003	6 604 398
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	93 383 613	65 928 202	27 455 411	25 109 608
Marchandises	574 370	897	573 473	581 930
CRÉANCES				
Créances sur des entités publiques (État, autres EP)	23 049 960		23 049 960	14 859 927
Créances clients et comptes rattachés	196 067 887	1 378 053	194 689 834	173 640 093
Créances sur redevables (fiscalité affectée)				
Avances et acomptes versés sur commandes	477 806		477 806	163 307
Créances pour compte (dispositifs d'intervention)	66 899		66 899	
Autres créances	10 502 263	3 994 617	6 507 646	5 743 773
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
Charges constatées d'avance	6 146 847		6 146 847	5 383 592
ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)	377 734 098	76 627 596	301 106 503	268 742 777
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 840 208		9 840 208	38 682 149
Autres				
TRÉSORERIE	9 840 208		9 840 208	38 682 149
Comptes de régularisation actif				
Écarts de conversion actif	12		12	8 349
TOTAL GÉNÉRAL	1 304 517 477	705 406 644	599 110 833	599 673 723

PASSIF

Exprimé en €	31/12/2023	31/12/2022
FINANCEMENTS RECUS		
Financement de l'actif par l'État	55 748 271	54 960 088
Financement de l'actif par des tiers	9 982 293	11 534 649
Fonds propres des fondations		
Écarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	154 742 692	154 742 692
Report à nouveau	44 452 230	84 824 247
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(8 667 228)	(40 372 017)
Provisions réglementées	0	0
FONDS PROPRES	256 258 257	265 689 659
Provisions pour risques	28 211 085	29 449 659
Provisions pour charges	127 304 478	128 098 817
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	155 515 563	157 548 476
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 125 000	11 625 000
Dettes financières et autres emprunts	159 236	154 716
DETTES FINANCIÈRES	10 284 236	11 779 716
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 046 362	114 531 475
Dettes fiscales et sociales	42 457 352	43 855 473
Avances et acomptes reçus		
DETTES DIVERSES		
Dettes pour compte (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes	1 092 764	1 094 539
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	4 455 921	5 173 995
DETTES NON FINANCIÈRES	177 052 400	164 655 481
TRÉSORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TRÉSORERIE		
Comptes de régularisation passif		
Écarts de conversion passif	378	391
TOTAL GÉNÉRAL	599 110 833	599 673 723

LA COLLECTE



1 571 605

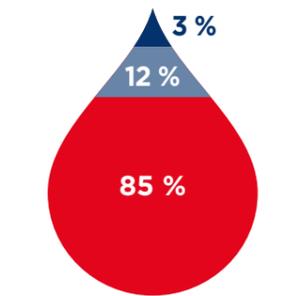
donneurs en 2023



2 678 054

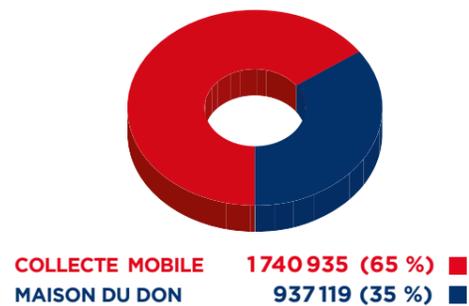
dons réalisés dans l'année

Répartition des dons

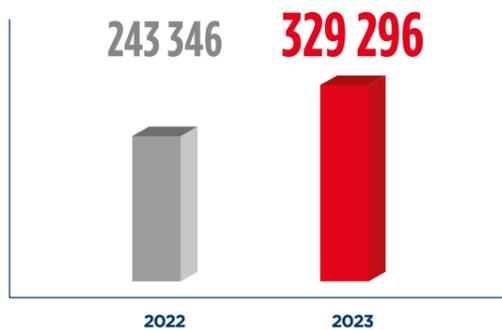


SANG TOTAL 2 268 831 ■
 PLASMA 329 296 ■
 PLAQUETTES 79 927 ■

Répartition des dons par type de collecte



Évolution des dons de plasma



+ 31 %

d'augmentation du nombre de donneurs de plasma

+ 67,9 %

d'augmentation des nouveaux donneurs de plasma

2 988 766

candidatures au don

10 %

de candidatures n'aboutissent pas à un don

7 %

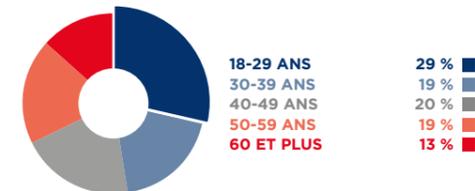
d'ajournements pour raison médicale

Qui sont les donateurs et comment donnent-ils ?



3,6 % de la population en âge de donner
 17 % de nouveaux donateurs

Toutes les tranches d'âge de la population représentées

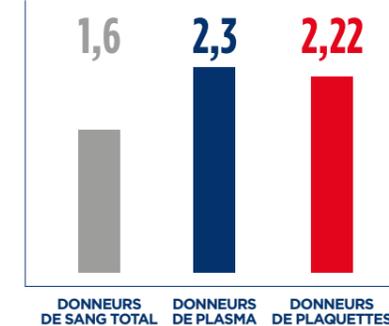


53 % de femmes
 47 % d'hommes



1,7 don par an en moyenne

NOMBRE MOYEN DE DONS PAR AN



Les moyens mis en œuvre

POUR LE PRÉLÈVEMENT DES DONS



47 % de l'effectif mobilisé

mobilisé



104 maisons du don



32 475 collectes mobiles

POUR LA PRÉPARATION ET LA QUALIFICATION DES DONS



11 % de l'effectif mobilisé



18 plateformes de préparation

Deux méthodes alternatives de préparation de PSL ont été déployées en 2023 :
 - la production de plasma frais congelé (PFC) à partir de plasma décongelé
 - la production de MCP manuels, permettant de garantir le plan de continuité d'activité sur les produits plaquettaires.

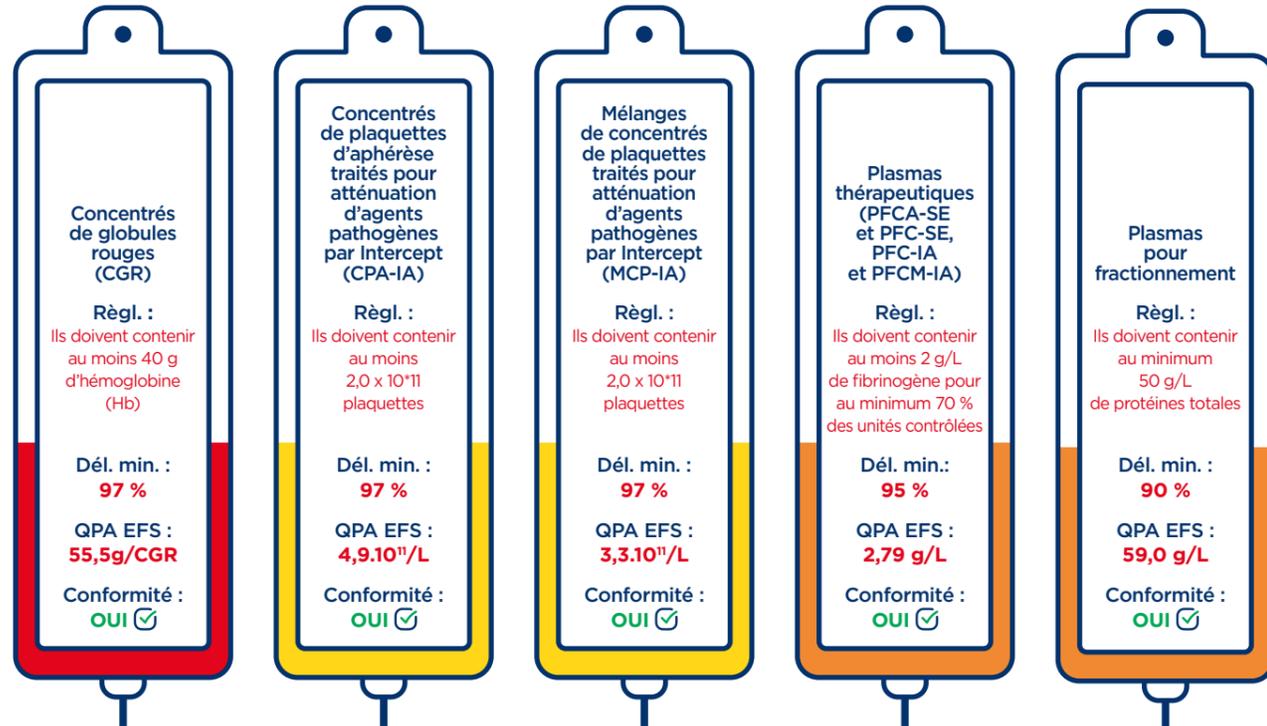
7 plateformes de qualification biologique des dons

4 bibliothèques

Plus de 5 millions d'échantillons sont entrés en stock en 2023, pour un stock permanent d'environ 18 millions d'échantillons conservés à des fins d'enquêtes d'hémovigilance, d'études épidémiologiques ou de recherche.

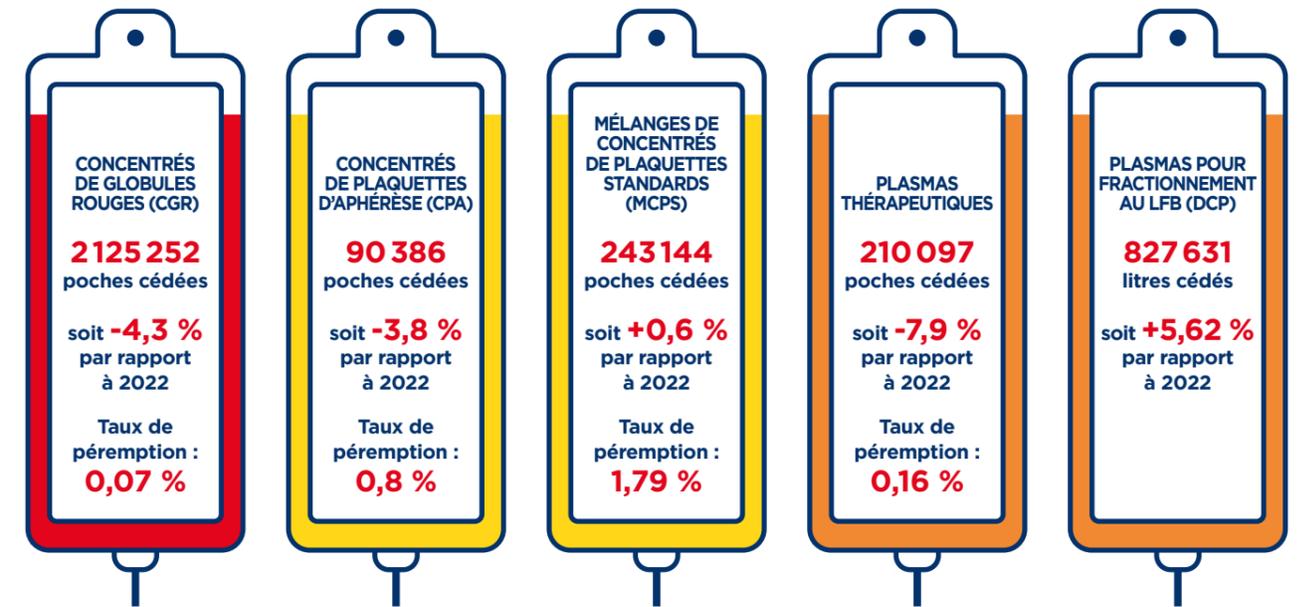
LES PRODUITS SANGUINS

LE CONTRÔLE QUALITÉ DES PRODUITS



Règl. : Réglementation - Dél. min. : Déleucocytation minimum - QPA EFS : Quantité en principe actif EFS 2023 - Conformité : Conformité aux caractéristiques réglementaires

LES CESSIIONS ET LA DÉLIVRANCE DES PRODUITS



Les moyens mis en œuvre



Tous les jours, **24h/24**, en lien avec l'activité de biologie médicale, l'EFS délivre des produits sanguins adaptés aux patients. Il réalise aussi le conseil transfusionnel pour les établissements de santé et pour les dépôts de sang.

L'EFS gère **141** sites de délivrance ou de distribution

- On appelle « délivrance » la cession nominative de PSL à un patient identifié
- On appelle « distribution » l'approvisionnement de PSL aux établissements de santé gérant des dépôts de sang

Il existe **619** dépôts de sang au sein des établissements de santé, placés sous l'autorité d'un médecin ou d'un pharmacien, dont **441** dépôts d'urgence vitale

LA BIOLOGIE MÉDICALE

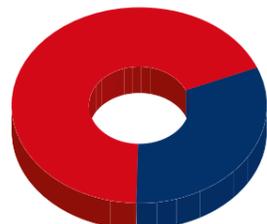


510 MILLIONS DE B*

C'est l'activité de biologie médicale réalisée par l'EFS en 2023 (-1,6 % par rapport à 2022)

*Le B est l'unité de cotation de la nomenclature de biologie médicale.

Répartition de l'activité



IH RECEVEURS
349 MILLIONS DE B
(68,4 %)

AUTRES EXAMENS DE LABORATOIRE
161 MILLIONS DE B
(31,6 %)

Les moyens mis en œuvre



14 laboratoires multisites de biologie médicale assurent une activité 24h/24 7j/7, au plus près des établissements de santé

Ils sont composés de : **132** sites d'IHR (immunohématologie receveur) qui assurent la sécurité transfusionnelle et le suivi obstétrical

14 sites HLA (histocompatibilité) qui participent à la prise en charge des patients dans le cadre de la greffe

Parmi ces sites, **8** sont des laboratoires de référence, reconnus au niveau national, qui réalisent des examens dans le cadre de pathologies spécifiques.

HÉMOVIGILANCE

295,5

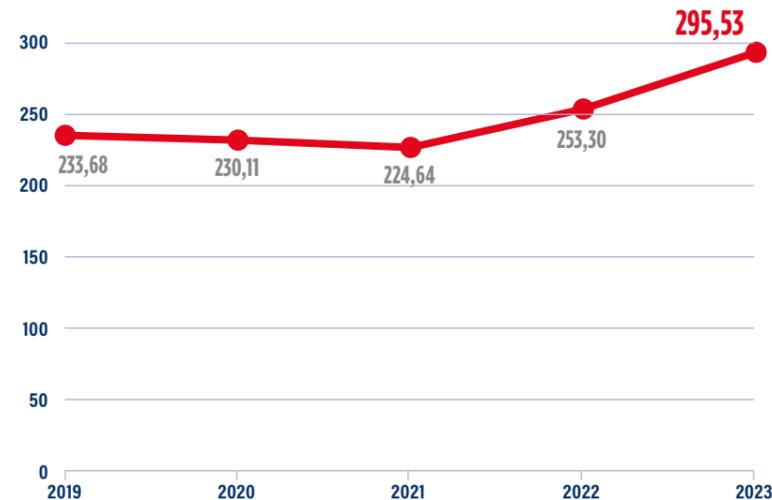
effets indésirables graves donneurs, possiblement imputables au don, déclarés dans l'année pour 100 000 prélèvements, dont 86,3 % déclarés comme malaise vagal

72,6

informations post-don en 2023 pour 100 000 dons, contre 83,1 en 2022

Évolution du nombre d'effets indésirables graves donneurs

POUR 100 000 PRÉLÈVEMENTS

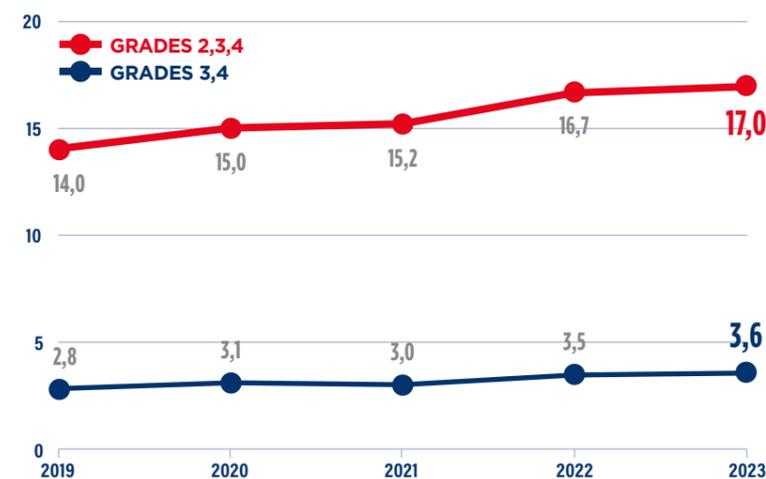


318,2

effets indésirables receveurs, tous grades de sévérité confondus et possiblement imputables à la transfusion, déclarés dans l'année pour 100 000 transfusions, dont 91,9 % de grade 1 (non graves)

Évolution du nombre d'effets indésirables receveurs d'imputabilité probable et certaine

POUR 100 000 TRANSFUSIONS



2 décès imputables à la transfusion, contre 4 en 2022

Il s'agit d'événements de type surcharge volémique (œdème aigu pulmonaire).

1 150 incidents graves de la chaîne transfusionnelle, contre 1028 en 2022

Sur l'ensemble des incidents survenus entre le prélèvement du donneur et la transfusion du patient, 265 sont survenus à l'EFS et 885 à l'extérieur.

CENTRES DE SANTÉ, THÉRAPIES CELLULAIRES ET GREFFES



LES ACTES DES CENTRES DE SANTÉ

8 925

actes d'aphérèse réalisés (hors CSH)

748

prélèvements pour production de Car-T cells

dont **2 511** échanges plasmatiques

et **2 791** échanges érythrocytaires

2 762

recueils de cellules souches hématopoïétiques

Ces actes ont été réalisés dans les

20

centres de santé répartis dans les établissements régionaux



LES DONS DE MOELLE OSSEUSE

111 %

de l'objectif des centres donneurs de moelle osseuse atteints en 2023

13 915

candidats volontaires pour le don de moelle osseuse inscrits dans l'année sur le registre France Greffe Moelle

16

centres donneurs de moelle osseuse gérés par l'EFS

assurent la promotion du don et l'inscription des donneurs volontaires sur le registre France Greffe Moelle. L'EFS assure par ailleurs le prélèvement des cellules souches hématopoïétiques et la préparation des greffons dans ses unités de thérapie cellulaire



LES THÉRAPIES CELLULAIRES ET TISSULAIRES

L'EFS assure aujourd'hui plus de

50 %

de l'activité nationale de préparation des cellules et tissus humains à des fins thérapeutiques

Dans ses **15** unités de thérapie cellulaire, l'EFS a préparé en 2023 :

- 1639 CSH autologues
- 1197 CSH allogéniques
- 613 photochimiothérapies extracorporelles
- 134 unités de sang placentaire

Dans ses **8** banques de tissus, l'EFS a réceptionné en 2023 :

- 5346 cornées et 2433 patients ont été greffés
- 755 tissus artérioveineux et 420 patients ont été greffés
- 1706 tissus osseux et 1045 patients ont été greffés
- 159459 cm² de peau et 47 patients ont été greffés

LA RECHERCHE ET LES MÉDICAMENTS DE THÉRAPIE INNOVANTE

LA RECHERCHE ET LA VALORISATION

22 projets de recherche clinique en cours dont 8 à promotion EFS et 9 où l'EFS est investigateur

214 publications scientifiques dont 39 publiées par des services autres que la recherche (ex. laboratoire HLA) et dont 75 % publiées dans des revues à facteur d'impact >3

Répartition des publications par thématique de recherche



4 nouvelles inventions ayant fait l'objet d'un dépôt de brevet

8 nouvelles déclarations d'invention reçues

71 familles de brevets dans le portefeuille de l'EFS
Une famille de brevets comprend, pour une même invention, l'ensemble des demandes déposées ou brevets délivrés dans différents pays du monde.

Répartition des brevets en portefeuille par famille



92 contrats de valorisation en discussion, dont 33 signés en 2023

5 contrats de licence et contrats d'exploitation signés dans l'année

Répartition des contrats de valorisation signés par famille



Les moyens mis en œuvre POUR LA RECHERCHE



183 collaborateurs et **16,6 M€** de budget dont **11,4 M€** financés directement par la recherche

11 financements ANR (Agence nationale de recherche) et **3** RHU (recherche hospitalo-universitaire) en cours



L'EFS PARTICIPE À : **5** laboratoires d'excellence (LABEX) et **2** Instituts Carnot

LES MÉDICAMENTS DE THÉRAPIE INNOVANTE (MTI)

254 lots produits depuis le début de l'activité selon les bonnes pratiques de fabrication (GMP)

28 projets actifs de MTI en 2023

2^e MTIPP développé par l'EFS (médicament de thérapie innovante préparé ponctuellement)
Il s'agit d'un médicament dont l'objectif est de traiter les effets de la GVHD (maladie du greffon contre l'hôte) après une greffe de cellules souches hématopoïétiques allogéniques. Il est uniquement produit en France par l'EFS.

Les moyens mis en œuvre POUR LES MTI



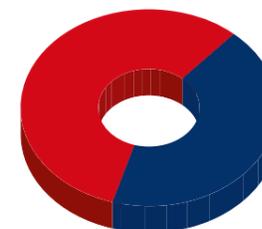
90 personnes travaillent sur les médicaments de thérapie innovante

1 intégrateur industriel PIBT (plateforme d'innovation en biothérapies) basé à Besançon. Il permet de faire le lien entre l'unité de recherche RIGHT et la plateforme MTI de Besançon

Une participation active de l'EFS à la filière française des technologies de santé :

- 5** personnes au sein des groupes de travail de France Biolead
- 2** personnes dans les commissions de France Biotech
- 4** participations en partenariat avec les pôles de compétitivité

Répartition des projets actifs de MTI



PROJETS COLLABORATIFS **16** PROJETS POUR PARTENAIRES PRIVÉS **12**

Réactifs et Ressources biologiques

RÉACTIFS

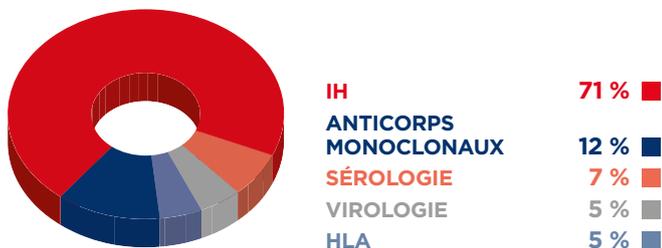
Près de **1,3** million de tubes ou flacons de réactifs produits

173 litres de matière première anticorps monoclonaux produits

30 références marquées CE

10,7 M€ de chiffre d'affaires, dont **54 %** générés auprès de clients externes (contre 57 % en 2022)

Répartition de l'activité de production de réactifs



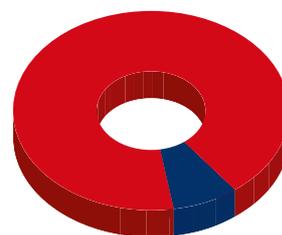
RESSOURCES BIOLOGIQUES

11,7 M€ de chiffre d'affaires contre 10,6 M€ en 2022

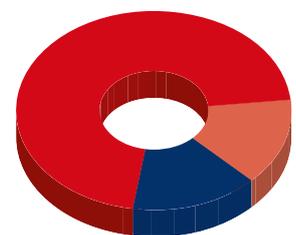
405 784 produits cédés contre 448 653 en 2022

812 clients externes

Répartition des cessions de ressources biologiques



Répartition des cessions externes de ressources biologiques



Les moyens mis en œuvre

POUR L'ACTIVITÉ DE PRODUCTION DE RÉACTIFS

65 collaborateurs, dont :
52 en production
7 pour l'assurance-qualité / affaires réglementaires et **6** en R&D
6 sites de production

La cellule marketing-vente de la Direction des biologies, des thérapies et du diagnostic développe une stratégie structurée et volontaire pour acquérir de nouveaux partenaires et fidéliser ses clients. La valorisation des activités de réactifs génère une hausse des ventes

à l'externe, ce qui permet de dégager une marge et de garantir l'approvisionnement en interne à un coût privilégié. Les récentes actions mises en œuvre montrent des premiers résultats satisfaisants à la fois sur le chiffre d'affaires et sur le nombre de nouveaux prospects.

POUR L'ACTIVITÉ RESSOURCES BIOLOGIQUES

101 collaborateurs, correspondant à **47,32 ETP**

Les produits non utilisables pour la transfusion (produits non conformes ou présentant des particularités antigéniques, fonds de tubes...) sont valorisés et bénéficient :

- aux chercheurs pour faire progresser la science ;
- aux étudiants pour se former ;
- aux fabricants de DMDIV pour produire les réactifs nécessaires à la sécurité transfusionnelle ;
- aux donneurs exclus définitivement ou temporairement du don thérapeutique pour réaliser un acte citoyen

Une publication de l'Établissement français du sang, 20, avenue du Stade de France, 93218 La Plaine Saint-Denis cedex

Directrice de la publication : Lola Terrasson • **Directrice de la rédaction** : Juliette Lamoril • **Rédactrice en chef** : Marguerite Lefebvre

Couverture : Nathalie Terrien, Julie Mazery et Valérie Pons, techniciennes au laboratoire de qualification biologique des dons d'Angers © EFS/Thomas Gogny

Conception et réalisation : Omnicom PR Group • **Conception** : Béatrice Noyère et Pascale Boumendil • **Rédaction** : Béatrice Noyère

Création : Mathieu Belpomme • **Cheffe de projet** : Chantal Prugnaud • **Crédits photos** : Thomas Gogny, DICOM des ministères sociaux, Philippe Castano,

Antoine Vincens de Tapol, Frédérique Plas, Frédéric Maigrot, SIPA Press, Nicolas Nédellec/Crazy Rabbit, DIRCOM EFS, Arnaud Beauvois - Oïse Tourisme,

Partenariat Rugby : Julien Poupart - FFR, SDIS des Landes, Bénévoles : FFDSB

Impression : Becquart Impressions



**Donnons
au sang**
Le pouvoir
de soigner

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
20, AVENUE DU STADE DE FRANCE
93218 LA PLAINE SAINT-DENIS

www.efs.sante.fr - dondesang.efs.sante.fr